ESTIMATES

National Round Table on the Environment and the Economy

Performance Report

For the period ending
March 31, 2004

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament.

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The *Report on Plans and Priorities* provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The *Departmental Performance Report* provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring *Report on Plans and Priorities*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of funds.

©Minister of Public Works and Government Services Canada — 2004

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca.

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing — PWGSC
Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-4/54-2004
ISBN 0-660-62658-6

Foreword

In the spring of 2000, the President of the Treasury Board tabled in Parliament the document "Results for Canadians: A Management Framework for the Government of Canada". This document sets a clear agenda for improving and modernising management practices in federal departments and agencies.

Four key management commitments form the basis for this vision of how the Government will deliver their services and benefits to Canadians. In this vision, departments and agencies recognise that they exist to serve Canadians and that a "citizen focus" shapes all activities, programs and services. This vision commits the Government of Canada to manage its business by the highest public service values. Responsible spending means spending wisely on the things that matter to Canadians. And finally, this vision sets a clear focus on results – the impact and effects of programs.

Departmental performance reports play a key role in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting results to Parliament and citizens on behalf of ministers. Departments and agencies are encouraged to prepare their reports following principles for effective performance reporting (provided in the *Guide to Preparing the 2004 Departmental Performance Report*: http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/03-04/guidance/table-of-contents_e.asp). Based on these principles, an effective report provides a coherent and balanced picture of performance that is brief and to the point. It focuses on outcomes - benefits to Canadians and Canadian society - and describes the contribution the organisation has made toward those outcomes. It sets the department's performance in context, associates performance with earlier commitments, explains any changes, and discusses risks and challenges faced by the organisation in delivering on these commitments. Achievements realised in partnership with other governmental and non-governmental organisations are also discussed. Supporting the need for responsible spending, it links resources to results. Finally, the report is credible because it substantiates the performance information with appropriate methodologies and relevant data.

In performance reports, departments and agencies strive to respond to the ongoing and evolving information needs of parliamentarians and Canadians. The input of parliamentarians and other readers can do much to improve these reports over time. The reader is encouraged to assess the performance reports of organisations according to the established principles, and provide comments to departments and agencies to help them improve in their next planning and reporting cycle.

This report is accessible from the Treasury Board of Canada Secretariat Internet site:
http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dpre.asp

Comments or questions can be directed to:
Results-based Management Directorate
Treasury Board of Canada Secretariat
L'Esplanade Laurier
Ottawa, Ontario K1A OR5
OR at: rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

105-01143/

National Round Table on the Environment and the Economy

Performance Report

For the period ending March 31, 2004

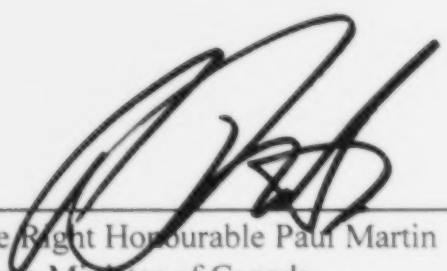

The Right Honourable Paul Martin
Prime Minister of Canada

Table of Contents

Section 1: Message from the Chair and the Executive Director 1

Section 2: Management Representation Statement 3

Section 3: Summary of Agency Performance 4

Section 4: Context 5

- Raison d'être 5
- Overview 5
- Sustainability in Canada: Baseline data and the need to protect and enhance our natural capital 6
- The NRTEE's contribution to Canada's Performance 7
- Contribution to government priorities 8
- Factors influencing our performance 9
- Resources used 9

Section 5: Performance Discussion 11

- A new performance measurement system and evaluation function within the NRTEE 12
- Influencing federal policy development on environment and economy issues, as well as decisions in other key sectors 13
- New working partnerships are formed between industry, government, NGOs and other major social actors 15
- Increased awareness and understanding of environment and economy problems, opportunities and practical solutions 16
- Providing advice on environment and economy issues 17
- Progress on government-wide initiatives 23

Annex 1: NRTEE Members as of March 31, 2004 26

Annex 2: NRTEE Organization Chart 27

Annex 3: Financial Tables on a Modified Cash Basis (Unaudited) 28

Annex 4: Audited Departmental Financial Statements 31

Annex 5: Crosswalk Between RPP 2003-04 commitments and DPR 2003-04 structure 43

Annex 6: Contact for More Information 45

Section 1:
Message from the Chair and the Executive Director

We are pleased to present the Performance Report of the National Round Table on the Environment and the Economy (NRTEE) for the year ended March 31, 2004.

This year for the first time the NRTEE has been able to systematically address the issue of results through ongoing performance measurement and a newly established evaluation function. These efforts, including feedback from evaluations and the use of results chains for each of our programs, have proven extremely useful in focusing the attention of staff and members on core strengths and competencies and in helping us separate priorities from what is of secondary importance. We are applying what we learned this year as we plan new programs and other areas of endeavour for the next.

The most important indicator of success is the usefulness of our advice to our key client, the federal government. Evaluations confirmed that the NRTEE is consistently viewed by executive- and program-level federal officials as an important source of policy advice, respected for its credibility, neutrality and relevance. These officials believe that the NRTEE has the potential to add "very significant" value on issues of national importance. The government's recent announcement of funding to build on the NRTEE's environment and sustainable development indicators illustrates how our efforts have led to greater recognition of the need to intergrate environmental and economic goals.

Beyond the federal system, decision makers across the country also recognized the value of our work in areas such as the development of national indicators, brownfield redevelopment and urban sustainability. As a further confirmation of success, we received the 2004 Arthur Kroeger College Award for Policy Leadership, for serving as a model in issue definition and in successfully advancing the policy process through innovative leadership.

While the news was generally positive, we also noted important areas for improvement. Federal executives expect us to provide a broader context and higher-level, strategic advice for sustainable development, an option we will be considering as we plan for the next few years. We must also do a better job of reaching senior officials to improve their awareness of our work and to ensure the effective coordination of efforts around common concerns.

All Canadians benefit when decisions affecting our environment and the economy are based on careful analysis and advice. The NRTEE helps decision makers to integrate these vital considerations. We will continue to improve the way in which we provide this valuable service in the next fiscal year.

Harvey L. Mead
Chair

Eugene Nyberg
Acting Executive Director and
Chief Executive Officer

Section 2:
Management Representation Statement

I submit, for tabling in Parliament, the 2003–04 departmental performance report (DPR) for the National Round Table on the Environment and the Economy.

This report has been prepared based on the reporting principles and other requirements in the 2003–04 Departmental Performance Reports Preparation Guide and represents, to the best of my knowledge, a comprehensive, balanced and transparent picture of the organization's performance for fiscal year 2003–04.

Eugene Nyberg
Acting Executive Director and
Chief Executive Officer

Section 3: Summary of Agency Performance

Figure 3.1 summarizes progress toward the NRTEE's single strategic outcome, while Figure 3.2 demonstrates that the NRTEE was not the subject of any reports by a parliamentary committee or the Auditor General in 2003–04.

Figure 3.1: Summary of performance

Strategic outcome and key results	Status
Strategic outcome: Federal policy development on environment and economy issues, as well as decisions in other key sectors, are influenced by NRTEE advice	
Expected results:	
• NRTEE reports are identified as important sources of policy advice by affected federal officials	Successfully met expectations
• NRTEE reports are identified as important sources of advice by decision makers in non-federal sectors	Successfully met expectations

Figure 3.2: External recommendations addressing the NRTEE in 2003–04

Parliamentary committee and Auditor General recommendations addressing the NRTEE in this period	Response
Parliamentary committee recommendations (none)	(N/A)
Auditor General recommendations (none)	(N/A)

Section 4: Context

Raison d'être

Economic growth and prosperity are of central importance to Canadians. However, economic activity is placing increasing pressure on the health of the Canadian and global environments. There is an ongoing need to confront this challenge by channelling rigorous research, stakeholder views and the resulting new knowledge into policy making.

The NRTEE responds to this need by identifying and promoting ways to encourage economic prosperity for all Canadians, while preserving the environment for current and future generations.

> *"Governments have to create structures that will allow them to think and act across disciplines. A promising experiment is the National Round Table on the Environment and the Economy. The Round Table brings together representatives from government, industry, Native Canadians, academic and non-governmental organisations. It brings home the point that environmental health and economic growth are all part of the same picture."*
>
> *-Roy Romanow, 2003*

Overview

The NRTEE was established by legislation in 1994 as a publicly funded, independent agency to explain and promote principles and practices of sustainable development. The agency interprets this broad mandate through a strategic focus on issues at the intersection of the environment and the economy.

The agency reports to the Prime Minister and consists of a membership of distinguished Canadians supported by a secretariat in Ottawa. Members represent a broad range of sectors including business, labour, academia, environmental organizations and Aboriginal peoples, as well as diverse regions across the country. (See Annex 1 for a list of members.)

The secretariat, headed by an Executive Director, provides program management, analytical, communications and administrative services to the NRTEE members and their task forces. (See Annex 2 for an organization chart.) General information about the NRTEE and its membership can be found on the agency's website (www.nrtee-trnee.ca).

Sustainability in Canada: Baseline data and the need to protect and enhance our natural capital

In the 12 years since the 1992 Rio Summit on Environment and Development, sustainable development and environmental protection have become established, mainstream issues and core values for Canadians—civil society, business and government at all levels. Canada has signed or ratified at least 45 multilateral environmental conventions and agreements and is signatory to numerous agendas for action (e.g., Agenda 21, the Habitat Agenda, the World Summit on Sustainable Development [WSSD] Plan of Implementation, and the Kyoto Protocol), as well as international economic arrangements and trade treaties. Our commitment is also demonstrated by recent federal legislation, including the *Canadian Environmental Protection Act*, the *Species at Risk Act* and the *Canadian Environmental Assessment Act*.

Despite these first steps, our understanding of the environment's role in maintaining our quality of life is limited, while the integration of environmental with economic and social concerns remains an enormous practical and intellectual challenge.

In 2003-04, the federal government received the NRTEE's report on the Environment and Sustainable Development Indicators Initiative, which set out a small suite of national-level indicators that take account of those assets that are necessary to sustain a healthy economy, society and environment for Canadians. In response, the government promised to begin using the indicators in its decision making and announced $15 million in the federal budget to build on this body of work. The use of national indicators is not the solution to managing our natural capital responsibly, but it is an excellent beginning.

This challenge is addressed to some extent by the emerging concept of "natural capital," which provides a new way of seeing the links between the environment and the economy. Natural capital is a particularly important component of national wealth. It supports economic activity by providing not only the raw materials and land on which we live and work, but also the many ecological services that support life, including the cleansing of fouled air and water, and the provision of productive soil.

Like produced capital, natural capital can be degraded, for example, through modification of land areas and excessive waste loadings. It can be very difficult, and in some cases impossible, to replace lost natural capital—it is harder to create new wetlands than it is to build a new factory. It is possible, however, to rejuvenate, enhance or even avoid the deterioration of many types of natural capital through environmentally sustainable practices.

Canada is the steward of a substantial portion of the world's natural capital, with responsibility for 20 percent of the world's wilderness, 24 percent of its wetlands, 7 per cent of its renewable fresh water, 10 percent of its forests and the longest coastline in the world. The NRTEE plays an important role by advising the government on the use of fiscal and other policy instruments to protect and enhance these vital assets. Other recent statistics further illustrate a clear need for the NRTEE to continue raising awareness of

natural capital and the importance of integrating the environment and the economy in decision making:

- *Air quality*—the NRTEE's Air Quality Trend Indicator rose slightly between 1986 and 2000, suggesting that air quality has declined over this period and that efforts to reduce pollution have not reduced the degree of ozone exposure experienced by most Canadians. (www.nrtee-trnee.ca)
- *Water quality*—the NRTEE's Freshwater Quality Indicator, which includes data from all water quality indices across Canada, showed that 21 percent of all monitored water bodies exhibit marginal or poor water quality. (www.nrtee-trnee.ca)
- *Climate change*—greenhouse gases (GHGs) are contributing to the current global climate change. The NRTEE's Greenhouse Gas Emissions Indicator, which measures Canada's share of anthropogenic emissions of GHGs, found that Canadians contributed about 726 megatonnes of CO2 equivalent of GHGs into the atmosphere in 2000. This figure represents about 2 percent of total global GHG emissions. (www.nrtee-trnee.ca)
- *Biodiversity*—the number of endangered species in Canada rose from 178 in 1988 to 415 in 2002. (www.speciesatrisk.gc.ca)
- *Nature*—the NRTEE's report *Securing Canada's Natural Capital* outlined direct and indirect threats to nature. Direct threats—from urban sprawl to the northward expansion of forestry, mining, and oil and gas development—could transform Canada's landscapes and seascapes at an unprecedented pace over the next 10 years. Indirect threats, such as pollution and climate change, significantly damage Canada's ecosystems. (www.nrtee-trnee.ca)
- *Urban sustainability*—the NRTEE's report *Environmental Quality in Canadian Cities* outlined how key indicators relating to car use, transit ridership and urbanization patterns show negative trends. These indicators underscore the need to make substantial improvements to urban environmental quality by addressing the central and related issues of urban form, transportation and energy use (www.nrtee-trnee.ca)

The NRTEE's contribution to Canada's Performance

Canada's Performance is an annual report to Parliament that sets out the context for assessing the performance of federal government programs. The NRTEE's work relates to two chapters in that report: "The Canadian Environment" and "Economic Opportunities and Innovation in Canada."

With regard to the environment, the agency supports the federal government's role in "promoting the advancement and sharing of knowledge on environmental issues…allow(ing) Canadians to make informed decisions." More specifically, our activities contribute to three key outcomes identified by the government. Our recent

work on urban sustainability and brownfield remediation should help achieve the outcome of protecting the environment from pollution and restoring it once contaminated. Our current efforts in the energy arena support the outcome of minimizing the risks attendant on climate change. And our work on conservation contributes to the outcome that Canada adopt a sustainable approach in its use of natural resources and ecosystems.

The chapter entitled "Economic Opportunities and Innovation in Canada" describes the government's role as "enhancing the well-being of Canadians, through higher living standards and a better quality of life." The NRTEE contributes to the government's outcomes related to achieving "strong regional and urban infrastructures and economic growth," a "secure and fair marketplace" and an "innovative and knowledge-based economy."

Contribution to government priorities

During 2003–04, the NRTEE contributed to several national priorities.

> *"Building on the recommendations of the National Round Table on the Environment and the Economy, this budget will invest $15 million over the next two years to develop and report better environmental indicators on clean air, clean water and greenhouse gas emissions" - Budget Plan 2004*

In February 2004, the Speech from the Throne announced that the government would begin incorporating the NRTEE's Environment and Sustainable Development Indicators into its decision making. This intention was restated in the following March budget. Linkages can be made between the indicators and the priorities expressed in the same section of the Speech from the Throne related to the government's plans to intensify its commitment to clean air and clean water and to respect Canada's commitment to the Kyoto accord.

Concern about climate change and air pollution is also one of the motivators behind the NRTEE's Energy and Climate Change Initiative. In August 2003, the Prime Minister asked the NRTEE to "study and inform Canadians on the potential for future emissions reductions." He later specified that this work should enrich future energy and climate change strategies and help enhance competitiveness. Through its program, the NRTEE hopes to initiate a discussion that will start to address some of the major energy-related challenges that Canadians will face during the next 30 to 50 years. These include climate change, volatile energy costs, the continental context of Canada's energy policy and the security of the energy supply.

On other fronts, the NRTEE's major cross-country tour to promote new approaches to urban sustainability and brownfield redevelopment supported the emerging federal "urban agenda." Our ongoing Ecological Fiscal Reform program sought to improve understanding of how fiscal policy can be used more broadly to help achieve environmental policy objectives. And our new Boreal Forest program will assist with the

conservation of Canada's natural capital for future generations. More information on our work in these and other areas is available on the NRTEE's website (www.nrtee-trnee.ca).

Factors influencing our performance

The NRTEE's success depends largely on its ability to influence the government's approach to important sustainable development issues. Decision makers must perceive the value of our advice and have sufficient confidence in its reliability to take action. For this reason, the NRTEE must carefully manage any risk that threatens the relevance, neutrality or credibility of the analysis and recommendations it provides.

To ensure that its work is relevant to decisions makers, the agency conducts an extensive scoping process prior to beginning a new program, which will proceed only if there is stakeholder appetite for movement on the issue. The agency's arm's-length status is fundamental to its neutrality, as is its management culture, which understands this area of risk very well and seeks to ensure that neutrality and balance are preserved in all stages of the NRTEE's process and reporting. Finally, the credibility of the NRTEE's advice is grounded in stakeholder contributions to ensure that information is both valid and representative of all views. Evaluations suggest that the agency is managing these risks successfully.

However, the NRTEE's success hinges on more than ensuring the quality of its advice. Another significant challenge lies in the general lack of understanding of the close links between the environment and the economy and their effects on sustainable development. This lack of understanding is associated with the low priority accorded to sustainable development issues. To the extent that it can, the NRTEE counters this challenge through a communications effort that focuses on raising the awareness of decision makers and opinion leaders. Given the scale of the problem, and tough competition for decision makers' attention and funds, this will be an ongoing and fundamental barrier to progress.

Resources used

In 2003–04, the NRTEE spent $4.9 million (94 percent) of its appropriation from Parliament. This appropriation represents less than 0.003 percent of the government's total spending. The appropriation for 2003–04 is slightly less than in previous years as a result of the agency's contribution of 2 percent of its operating budget ($93,000) to the 2003 Budget Implementation: $1 Billion Reallocation Target.

The NRTEE's total expenses for the year were $5.2 million—$0.3 million greater than the parliamentary appropriations used during the year. This $0.3 million represents the cost of services ($342,584) provided by other government departments at no charge to the NRTEE.

Salaries and professional services accounted for $3.5 million (70 percent) of total expenses in 2003–04, which is comparable to the $4.0 million (70 percent) of total expenses in the year before. As in previous years, to obtain technical knowledge and

effectively accommodate fluctuating program demands, the agency continued to supplement staff resources with specialized professional services, primarily for research, analysis and communications.

Annex 3 contains financial information, including audited financial statements.

Section 5: Performance Discussion

Figure 5.1 illustrates the linkages between the NRTEE's outcomes, priority and resources. An in-depth discussion of performance follows. Please note that this reporting structure differs significantly from the *Report on Plans and Priorities 2003–04*. An explanation for these changes and a crosswalk can be found in Annex 4.

Figure 5.1: High-level logic model

STRATEGIC OUTCOME: Federal policy development on environment and economy issues, as well as decisions in other key sectors, are influenced by NRTEE advice
When decisions affecting both the environment and the economy are based on careful analysis and advice, such as that provided by the NRTEE, all Canadians benefit. Personal health and well-being, which rely on clean air, soil and water, are of central importance to Canadians, who also want the prosperity that a healthy economy provides. The NRTEE helps decision makers to integrate these vital considerations. Planned spending: $5.0 million Actual spending: $4.9 million FTEs: 27

INDIRECT OUTCOME: New working partnerships are formed between industry, government, non-governmental organizations and other major societal actors
The NRTEE's multistakeholder programs prepare the ground for further debate on contentious issues. They do this by facilitating the development of partnerships across sectors and regions of the country—partnerships that are crucial to breaking down the barriers to sustainable development in Canada. As this outcome is a by-product of spending on the strategic outcome, there are no specific funds allocated at this level.

IMMEDIATE OUTCOME: Federal clients and national stakeholders are aware of and understand the problems, opportunities and practical solutions identified and examined by the NRTEE
In order to make balanced decisions, decision makers require a clear understanding of the views of key stakeholders, main areas of convergence and debate, and the range of potential solutions. By involving decision makers in NRTEE task forces and consultations, and by extensive promotion of the resulting information, the agency expects to see an increase in understanding. This outcome is a direct precursor to achieving the strategic outcome. As such, spending and FTEs are reflected only at the strategic outcome level.

PLANS AND PRIORITY at the ACTIVITY LEVEL

The NRTEE has one activity, providing advice on the environment and economy. This activity is therefore our priority. Much of the NRTEE's planning takes place at the level of two sub-activities:

- Producing advice (commissioning research, convening stakeholders). This year, the NRTEE produced major reports on urban sustainability, the use of environment and sustainable development indicators, and conserving nature. Details of this and other work follow in the discussion.
- Promoting advice (advising federal clients, promoting advice to other stakeholders). This year, the NRTEE promoted its major reports to a range of target audiences, using various means including a cross-country urban tour. Details of these efforts are discussed below.

Spending on this single activity equals spending on the strategic outcome and, as such, is reflected only at that level. (Beginning with *DPR 2004–05*, the agency will be able to report spending in the two sub-activity areas.)

A new performance measurement system and evaluation function within the NRTEE

This reporting year, the NRTEE has a stronger basis for describing its performance than in previous years. The implementation of its new performance measurement system provides quantitative and qualitative insights into activities, outputs and the extent to which the agency has increased awareness and understanding—its immediate outcome. The agency applied this new system to its cross-country urban tour and used it to guide the planning of new programs. As a result, performance information will be available as new programs go forward.

This year, the NRTEE also introduced an evaluation function, using a case study approach to evaluate recently concluded programs. For example, it commissioned four independent evaluation pilots that focused on higher-level results, including its influence on policy development and decisions in other sectors. The agency plans to evaluate one or more programs each year. It is anticipated that, through a five-year synthesis process, the combination of these distinct evaluations, together with ongoing performance measurement, will provide a relatively complete picture of the NRTEE's performance story. More information about the NRTEE's approach to performance measurement and evaluation are available in its *Results-based Management and Accountability Framework*.

A discussion of the agency's performance follows, including a description of progress toward achieving its outcomes and priority, as well as its status with regard to government-wide initiatives.

Influencing federal policy development on environment and economy issues, as well as decisions in other key sectors:

Our *strategic* outcome

When decisions affecting both the environment and the economy are based on careful analysis and advice, such as that provided by the NRTEE, all Canadians benefit. Personal health and well-being, which rely on clean air, soil and water, are of central importance to Canadians, who also want the prosperity that a healthy economy provides. The NRTEE helps decision makers to integrate these vital considerations.

Four recent evaluations of our work have shed light on this contribution, confirming that our work is relevant and highly regarded by federal officials, leaders of civil society and the private sector. Despite this, our influence on federal policy has been moderate. We learned that federal executives expect us to provide a broader context for sustainable development advice and that we could improve our overall effectiveness in several ways.

Performance indicator: Federal officials consider the NRTEE an important source of policy advice

The NRTEE's work is consistently viewed as an important source of policy advice by executive- and program-level federal officials. The majority of those interviewed felt that the NRTEE has the potential to add "very significant" or "significant" value on issues of national importance. Federal officials identified no other single organization as being better placed to address national-level issues such as environment and sustainable development indicators, brownfield redevelopment and urban sustainability.

Literature reviews confirm that the agency's work in areas such as brownfields, nature conservation, urban sustainability, ecological fiscal reform and national indicators is widely cited by key departments. A six-month analysis of the NRTEE's website during the last year showed that federal officials are the largest single group of visitors to the website, making frequent and repeated visits to browse or download documents including the popular *State of the Debate* reports.

A final indicator that the federal government values the NRTEE's advice is the extent to which it asks the agency to conduct additional work in specific policy areas. In past years, the agency has responded to requests to broaden the awareness and understanding of domestic emissions trading among Canada's opinion leaders and to develop a set of national indicators relating to the environment and sustainable development. In August 2003, the Prime Minister asked the NRTEE to "study and inform Canadians on the potential for future emissions reductions." The NRTEE is now responding to this most recent request.

Some specific examples of influence on federal policy this year are set out below:

- The *Environmental Quality in Canadian Cities* report was released less than a year ago, yet federal officials stated that it had already provided important input to federal policy and at least one recommendation has been announced for adoption.
- With respect to the development of a national set of indicators, officials reported that the NRTEE's Environment and Sustainable Development Indicators Initiative had accelerated consideration of the use of indicators in the definition of national accounts. The NRTEE's indicators are starting to be integrated into government reporting, such as *Canada's Performance 2003*, the President of the Treasury Board's annual report to Parliament.
- The NRTEE indicators were mentioned in two key federal agenda documents, the 2004 Speech from the Throne and Budget 2004, which announced $15 million to build on the initiative.

Performance indicator: Decision makers in other levels of government and the private sector regard the NRTEE as an important source of advice

Because much of the NRTEE's advice focuses on the federal government's policy role, its influence on other levels of government and sectors is smaller. Although three evaluations included representatives of non-federal sectors, there is not sufficient evidence from which to draw broad conclusions at this time. However, a small set of findings suggest that the agency is having an impact outside the federal government:

- Significant attention is being paid to the *Environmental Quality in Canadian Cities* report (the "urban" report) at the municipal level, with some municipal councils officially endorsing the report (City of Toronto and the Greater Vancouver Regional District) and disseminating it to a wider network of contacts to increase awareness.
- Think tanks and other non-governmental organizations (NGOs) are using the urban report to advocate to government policy makers at several levels. At least one think tank is also using the report to inform provincial decision makers on recommended policy directions in Ontario.
- Although influence at the provincial level has been varied, one province indicated that it was already using the urban report to guide its decision making. Provincial jurisdictions can be sensitive to national-level studies or policy recommendations pertaining to urban issues. However, the evaluation revealed that this concern did not arise with respect to the NRTEE report. This is an important positive finding.
- The NRTEE's Domestic Emissions Trading Initiative is generally recognized as making an important contribution to understanding about the subject among non-expert opinion leaders and decision makers.
- National stakeholders reported that the Environment and Sustainable Development Indicators Initiative had made a contribution to the development of indicators at all levels of government.

More information on the value of the NRTEE's advice is presented in the discussion of our priority, below.

NRTEE's influence: What can we do better?

Senior federal officials who were interviewed confirmed that the NRTEE's advice is widely respected for its credibility, neutrality and relevance to important national issues. However, these officials also suggested that the NRTEE's influence on federal policy should be greater, concluding that it should seek to integrate itself as a key, if not leading, player in sustainable development within the federal system. This enhanced role would likely include the provision of high-level, strategic advice to the government on sustainable development. Reaching this objective would require significant changes to the way the NRTEE currently approaches its work. The agency is considering the implications of such a move as part of its current strategic planning efforts.

New working partnerships are formed between industry, government, NGOs and other major societal actors:

The Canadian Brownfields Network (CBN) *tries to accelerate brownfield redevelopment and promote effective urban revitalization.*

Building on the work of the NRTEE, the CBN provides its members, both brownfield practitioners and stakeholders, with a continuing opportunity to interact, exchange successful case studies and actively identify new mechanisms that will improve a community's environmental and economic performance.

A valuable *indirect* outcome

New partnerships that form to continue dialogue and maintain momentum on sustainable development issues are an important side benefit of NRTEE processes.

The NRTEE's multistakeholder programs prepare the ground for further debate on contentious issues. They do this by facilitating the development of partnerships across sectors and regions of the country—partnerships that are crucial to breaking down the barriers to sustainable development in Canada.

Stakeholders and officials involved in the NRTEE's Environment and Sustainable Development Indicators Initiative reported that its contribution to work in other levels of government owes much to the agency's ability to work with multiple levels of government, regions and sectors in developing the indicators. The program provided an opportunity for participants to meet face to face, many for the first time, and to identify opportunities for further collaboration.

In a similar vein, the agency's work on brownfield redevelopment resulted in the creation of the Canadian Brownfields Network to assist in implementing the NRTEE's recommendations and act as a continuing liaison between government, stakeholders and practitioners (*see sidebar*).

Increased awareness and understanding of environment and economy problems, opportunities and practical solutions:

Our *immediate* outcome

To make balanced decisions, decision makers require a good understanding of stakeholder views, areas of convergence and debate, and the range of potential solutions in specific policy areas. By involving these decision makers in NRTEE task forces, workshops and consultations, the agency helps them gain this understanding, which is an essential precursor to achieving the agency's strategic outcome. Extensive promotion of the resulting information to targeted audiences and opinion leaders across the country builds even broader understanding among key sectors and constituencies, as well as a foundation of support for key policy themes and directions. This support, in turn, provides an additional source of confidence for decision makers.

Performance indicator: Greater awareness and understanding on the part of affected federal officials and national stakeholders

As an advisory body, the NRTEE has little ultimate control over policy decisions. Instead, it devotes considerable effort to building the prerequisite understanding. The agency has become highly skilled in achieving this outcome, a conclusion that is strongly supported by performance measurement and evaluation. Participants in NRTEE stakeholder processes and information sessions expressed familiarity with our work. They commonly agreed that they now had better awareness and understanding of the issues, even though most were already well informed before they took part in NRTEE processes and events. Surveys and evaluations demonstrated the link between raising awareness and understanding, on one hand, and building the momentum and support necessary for change, on the other:

- The NRTEE conducted a major cross-country tour to promote the recommendations of its sustainable cities and brownfield redevelopment work, targeting middle- and senior-level municipal and provincial officials, other key stakeholders and opinion leaders in the media. The majority of participants reported that they had increased awareness and understanding as a result of attending the information sessions (93 percent said "yes" or "somewhat").
- On the same tour, 71 percent of participants said they agreed with the NRTEE's recommendations, and over half said they were likely to act on the information they gained at the sessions. Three-quarters said the information would assist them in their decision making and in generating more discussion within their work communities.
- All federal officials interviewed were aware of the contents of the Environment and Sustainable Development Indicators Initiative report, and 80 percent indicated that their understanding of the issues had increased as a result of the initiative. Two-thirds of non-federal stakeholders indicated that their understanding of the issues had increased, although many were already experts in this area.

- Stakeholders generally believed that the Domestic Emissions Trading Initiative had made an important contribution to awareness and understanding of the subject among non-expert opinion leaders and decision makers. This initiative prepared the ground for further work by the federal government.
- No significant areas for improvement were suggested by the evaluations or other performance measurement findings.

Providing advice on environment and economy issues:

2004 Arthur Kroeger College Award for Policy Leadership

Presented to the NRTEE in the spring of 2004, this prestigious award is given to an individual or organization that serves as a model to others on how to define an issue and successfully advance the policy process through the use of innovative leadership. In the NRTEE's case, the awards jury noted excellence in "pursuing policy consensus in the midst of contending economic and environmental perspectives and interests."

Our *priority*

The single priority of the NRTEE is to provide advice on issues that lie at the intersection of the environment and the economy. With its small budget of $5.5 million, the agency nevertheless delivers an ever-growing body of advice on issues of national importance—advice that decision makers in and beyond the federal government agree makes a valuable contribution to the state of our knowledge about sustainable development.

Providing advice involves two sub-activities. The first is to produce the advice, which involves conducting original research and convening stakeholders to ensure balance and credibility. This work typically takes 18 to 24 months and is directed by a task force representing a range of stakeholder perspectives. Because the issues explored are often sensitive, the NRTEE process is designed to help stakeholders overcome their entrenched differences. Research is commissioned to analyze the environmental and economic facts and trends underlying each issue area. A broader group of stakeholders is then convened and asked for their input. Areas of consensus and debate are clarified, and the consequences of action and inaction are pinpointed.

The culmination of this effort is the publication of a *State of the Debate* report presenting the task force's research findings, analysis and recommendations. At this point, the agency engages in a second sub-activity, which is the promotion of its advice. Once released, a report's contents are vigorously promoted through a variety of communications channels to ensure it reaches targeted decision makers and opinion leaders across the country. The agency has learned that this second step is crucial to raising awareness and understanding and to influencing policy development and decision making.

Sub-activity one: Producing advice through commissioned research and stakeholder consultation

In 2003–04, the NRTEE worked in four program areas, three of which published advice in *State of the Debate* reports, and produced its annual Greening of the Budget report. It also began scoping in four potential program areas. The status of this work is summarized in Figure 5.2 and described below.

Figure 5.2: NRTEE program areas and status as of March 31, 2004

Program area	Status
Conservation of Natural Heritage	Concluded - *State of the Debate* report
Urban Sustainability	Concluded - *State of the Debate* report
Environment and Sustainable Development Indicators Initiative	Concluded - *State of the Debate* report
Ecological Fiscal Reform	Ongoing
Greening of the Budget	Report issued annually
Conserving Canada's Natural Capital: the Boreal Forest	Scoping concluded
Capital Markets and Sustainability	Scoping concluded
Energy and Climate Change	Scoping underway
Governance	Scoping concluded

Conservation of Natural Heritage: The NRTEE established this program in 2001 to shape and support new tools that would help Canadians at all levels to undertake stewardship of lands and waters. A *State of the Debate* report was released in June 2003, outlining key challenges and opportunities for conservation in Canada. The report also presented 20 recommendations that, if acted on, would make Canada a global leader in conservation.

Urban Sustainability: The NRTEE generated a body of original research on how the federal government could better orient its role in urban environmental issues through the more effective use of fiscal policy. The program released a *State of the Debate* report in May 2003.

Environment and Sustainable Development Indicators (ESDI) Initiative: Observing that "we must come to grips with the fact that the current means of measuring progress are inadequate," the Minister of Finance announced the ESDI initiative in the 2000 spring budget. The NRTEE conducted a comprehensive comparison and analysis of data and indicators related to five areas of natural capital (non-renewable resources, lands and soils, renewable resources, air quality and atmospheric conditions, and water resources) and one area of human capital (educational attainment). This ground-breaking body of knowledge resulted in a set of robust, credible and easily understood national indicators of environment and sustainable development, which were released in May 2003.

Ecological Fiscal Reform: This ongoing program demonstrates how governments can use fiscal policy to achieve environmental and economic objectives. For the past year, it has been assessing the role of fiscal policy in promoting long-term reductions in carbon emissions, both as a percentage of economic growth and in absolute terms. The program is currently carrying out case studies in three areas where the use of fiscal policy appears promising in terms of long-term carbon emission reductions: energy efficiency, hydrogen and renewable power. The program is also working on a *State of the Debate* report on fiscal policy and energy, which is due for release in late 2004.

Greening of the Budget: By incorporating a number of significant environmental initiatives in its annual budget, the federal government can start to develop a balanced, integrated and sustainable legacy of economic, community and ecological well-being. Recommendations are presented to the Minister of Finance and the House of Commons Standing Committee on Finance each year.

New areas of work were explored for future programming

Conserving Canada's Natural Capital: the Boreal Forest: This area was scoped in 2003, and a decision was made to proceed to a full program in 2004. A time-limited opportunity exists to secure our natural capital in Canada's boreal forest, as industrial development is increasingly moving northward and many provinces are opening up previously untouched areas in the boreal for development. The full program will examine the integration of conservation and resource development in the boreal forest. Its final report, expected in the spring of 2005, will recommend a set of regulatory and fiscal policy instruments to help achieve that integration.

Capital Markets and Sustainability: This area was extensively scoped in 2003–04, and a decision was made to proceed to a full program in 2004. The NRTEE will facilitate an independent multistakeholder debate on responsible investment and corporate responsibility by exploring the links between sustainability (comprising environmental and social issues) and financial performance in Canada.

Energy and Climate Change: This work was in its scoping phase in 2003–04. In August 2003, the Prime Minister asked the NRTEE to "study and inform Canadians on the potential for future emissions reductions." He later specified that this work should enrich future energy and climate change strategies and help enhance competitiveness. Through this program, the NRTEE hopes to initiate a discussion that will start to address some of the major energy-related challenges that Canadians will face over the next 30 to 50 years, such as climate change, volatile energy costs, the continental context of Canada's energy policy and security of the energy supply. The NRTEE continues to work with Natural Resources Canada and Environment Canada to specify the parameters and timelines of this initiative, which is expected to become a full program in 2004.

Governance: Observing that many of the issues it examines have had a strong governance component, the NRTEE undertook scoping on the potential for a full program on this subject, as reported in RPP 2003–04. The scoping resulted in a decision not to proceed with a full program but to ensure instead that each new NRTEE program includes an examination of governance issues.

Performance indicator: Stakeholders and clients indicate that the NRTEE provides new information that is relevant, useful and credible

The true measure of the value of our advice is its usefulness to federal decision makers and stakeholders. Since usefulness is a function of credibility and relevance, the NRTEE works hard to ensure these are the core qualities of the advice it produces.

The *credibility* of our work is based on our ability to remain neutral, balancing the different and often competing stakeholder perspectives in our *State of the Debate* reports. The fact that these reports are reviewed and approved by the full NRTEE membership prior to release helps ensure their neutrality. The NRTEE was not able to monitor the perceptions of all stakeholders with regard to credibility; however, feedback from senior federal decision makers was very positive. This group found the NRTEE's reports and documents to be analytical, clear, professional and balanced, and they gave the NRTEE high marks for the professionalism of its policy development and consultation processes. In their comments, interviewees stated that they were impressed by the calibre of expert participants attracted to the NRTEE's discussions and by the agency's fairness and neutrality in chairing meetings and in developing its conclusions and recommendations on key issues. The strong analytical foundation that underlies the NRTEE's policy development and consultation processes was recognized and endorsed.

The *relevance* of our work to the issues that occupy federal decision makers and national stakeholders is also critically important to our success. Because of this, programs are typically built upon extensive scoping. The agency proceeds to a full program only if stakeholders indicate a clear appetite to address a given issue and a clear desire for the NRTEE's involvement. Stakeholders are engaged on task forces to guide the work and keep it relevant. The results of evaluations this year confirm that stakeholders consistently find the work of the NRTEE to be highly relevant. A sample of the findings appears below:

- The issue of domestic emissions trading has continued relevance with federal government priorities and objectives relating to climate change, particularly with respect to the most economically efficient means of achieving greenhouse gas emission reduction targets.
- Interviews confirm that environment and sustainable development indicators remain an important priority for federal, provincial and municipal governments, non-governmental organizations/not-for-profit organizations and organizations in the private sector. In addition, the ESDI Initiative is mentioned in key federal agenda documents such as the 2004 Speech from the Throne Speech and the 2004 budget plan.
- The subject of urban sustainability, including urban infrastructure, is a consistently stated key national priority and is identified in the objectives of federal government agenda documents, such as the budgets, the 2004 Speech from the Throne and departmental sustainable development strategies. The issue received heightened focus as a national priority in 2004.

On the subject of adding value, the evaluations produced the following findings:

- The NRTEE is able to add "very significant" or "significant" value on the topic of urban sustainability. Moreover, no other single organization was consistently identified as being better placed to address national-level urban issues. No comparable initiatives were undertaken by other organizations, including federal government agencies or task forces and public policy think tanks. The types of activities carried out by the NRTEE have high potential to be useful for urban sustainability issues on a national scale, as well as on regional and local scales. The development of specific recommendations for the federal role in urban sustainability was regarded as particularly useful.

The NRTEE looks forward to surveying non-federal stakeholders in 2004–05 to gain a fuller picture of the usefulness, relevance and credibility of its advice.

Sub-activity two: Promoting advice to federal clients and other targeted sectors

In 2003–04, the NRTEE continued its efforts to ensure that federal decision makers, stakeholders in key sectors, the media and the public recognize it as a leader in providing objective views and analysis relating to the "state of the debate" on the environment and the economy in Canada. The NRTEE was extremely active this year, releasing three *State of the Debate* reports: *Environment and Sustainable Development Indicators for Canada*, *Environmental Quality in Canadian Cities: The Federal Role*, and *Securing Canada's Natural Capital: A Vision for Nature Conservation in the 21st Century*. These reports were the basis for a variety of efforts to promote advice related to the environment and the economy.

Performance indicator: A diversity of strategies are employed to reach target audiences in the federal system, opinion leaders and decision makers in Canadian society, and the Canadian public

Urban sprawl, rapid growth, gridlock, noise, smog and site contamination were among the issues addressed by a series of cross-Canada information sessions organized by the NRTEE in Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto, Ottawa and Halifax this year, building on NRTEE recommendations and key findings from the agency's reports on urban sustainability and brownfield redevelopment. Sessions stimulated discussion among local municipal leaders, including the mayor or appointed deputy in each city, regional experts, leading urban specialists and interested citizens. Designed to generate momentum for the development of a coherent response to Canada's urban issues, the NRTEE engaged more than 1,600 people in the "cities" debate and garnered extensive media coverage at both the local and national levels.

The NRTEE also organized briefings with key federal officials, industry groups and NGOs to discuss the findings from its programs as well as work in progress. These briefings often took the form of one-on-one sessions, interdepartmental briefings, or speaking engagements at major industry or NGO association conferences.

The agency received extensive national media coverage throughout the year on a variety of issues including brownfield redevelopment, urban sustainability, conservation of natural heritage and environment and sustainable development indicators.

The NRTEE website remained an important tool for disseminating key information to stakeholders and members of the public. In 2003–04, the number of unique visitors to the site continued to grow, increasing by 50 percent over the 2002–03 figure. The Virtual Library feature enabled people to easily access over 300 NRTEE documents on sustainable development, while the agency's signature series, the *State of the Debate* reports, continued to have strong brand recognition and are among the most popular for downloads.

Providing value

The NRTEE is widely respected as a non-partisan and highly credible source of information on sustainable development issues. In a typical 18–24 month cycle, it generates in-depth analysis and recommendations in four to five areas of relevance to government priorities. At the same time, it works to build awareness and receptivity to new approaches among the nation's most influential opinion leaders. The NRTEE does this work with an annual budget of just over $5 million, representing less than 0.003 percent of the government's total spending.

Where we could do better

The NRTEE learned through its evaluation efforts that it must redesign its approach to its *Greening of the Budget* submissions to ensure they are timelier, focused on fewer priorities, better costed and more clearly targeted to the current priorities of federal decision makers. The agency is currently assessing options in response to this significant finding.

Although the agency has built a reputation for providing useful analysis and recommendations in discrete policy areas, federal decision makers have told us that they would also like to receive advice that is more strategic. In response, the agency is considering ways to provide a balance of strategic and issue-oriented advice in the future.

Finally, the NRTEE would like to strengthen and regularize its contact with senior federal officials, working more closely with them at the beginning of NRTEE processes to identify mutual concerns and opportunities. Although federal decision makers are already included in all NRTEE processes, reaching the most senior officials could lead to better alignment of advice and policy development. This would involve finding ways to brief federal ministers or participating in the agendas of relevant federal–provincial discussions. The agency is exploring how it could achieve these communications objectives.

Progress on government-wide initiatives

This final section describes the NRTEE's efforts with regard to several key government-wide initiatives. Figure 5.3 summarizes the level of maturity reached in each case.

Figure 5.3: NRTEE status on government-wide initiatives

Initiative	Status: Foundation / Transition / Mature
Management Accountability Framework	Foundation established
Modern Comptrollership:	
Integrated performance information	Approaching maturity
Appropriate systems of control	Approaching maturity
Integrated risk management	Transition stage
Values and ethics	Foundation established
Government on Line	Approaching maturity
Sustainable Development Strategies	N/A
Security and Business Continuity Planning	Foundation established
Management of Government Information	Foundation established

Management Accountability Framework and Modern Comptrollership

During 2003, the NRTEE began to address the new Management Accountability Framework (MAF), using the MAF indicators and measures to identify areas of strength and weakness as an initial step. A senior manager has been appointed to promote the integration of MAF into the NRTEE's management culture in 2003–05.

MAF implementation will build on the base the agency established under Modern Comptrollership. The elements of modern comptrollership are progressing well according to the NRTEE's Modern Comptrollership Action Plan and are described below.

Integrated performance information: This element of modern comptrollership is approaching maturity. With the completion of a Results-based Management and Accountability Framework (RMAF) for the agency, a substantial revision to its Activity-based Costing system, and the finalization of the Program Activity Architecture, the NRTEE is now monitoring results and associating costs against its strategic outcome. All staff members have received training and ongoing support for implementation. Performance findings are regularly reviewed by all senior managers and integrated into the annual strategic planning cycle.

Appropriate systems of control: This element is also approaching maturity. The NRTEE has strong systems of control, including appropriate delegations of signing authority, segregation of duties, detailed accounting policies and procedures, and documented

administrative, contracting, hospitality and asset management policies and practices. In 2003, the NRTEE continued to improve its systems of control by reviewing, updating and formalizing its human resources regime. The systems of control are continuously assessed and adjusted as necessary, and agency employees are provided with training on the roles and responsibilities related to these key areas. In addition, the NRTEE is audited annually to the agency's level of materiality.

Integrated risk management: The agency is in a transition stage with regard to the integration of risk into its management processes. In 2003, the NRTEE undertook a formal risk assessment process and developed a corporate risk profile. The agency found that it has a number of effective risk management measures in place, such as contingency funds in its annual budget and a senior management forum that implicitly considers areas of risk on an ongoing basis. The agency is currently working on security and business resumption planning. In 2004, the agency will make risk an explicit element of strategic and program planning, as well as reporting.

Values and ethics: This element is in the foundation stage of maturity, with senior management commitment to embedding values and ethics in the agency's management culture. The NRTEE's capacity assessment highlighted the agency's common set of values, which include respect, tolerance, a willingness to serve and a desire to find common ground. Senior management regularly discuss values and ethics with front-line staff. However, the NRTEE did not formally establish common values and ethics for the benefit of staff and NRTEE members in 2003–04 as planned, due to the need to concentrate on implementing other elements of management capacity. The agency will address this element in 2004–05.

Government on Line

The NRTEE uses its official website to provide decision makers, opinion leaders and the Canadian public with advice and recommendations on promoting sustainable development. It offers access to all of the NRTEE's publications in both official languages, and it takes advantage of the latest technologies to facilitate on-line registration for events, electronic subscription services, multi-format dissemination of information and effective content management. Since 2002, the NRTEE has complied with the federal government's Common Look and Feel Standards for government websites. The NRTEE is committed to the government's goal to provide Canadians with access to all government information and services on-line by 2005.

Sustainable development strategy

As the federal agency mandated to explain and promote sustainable development, the agency's program is, in effect, its sustainable development strategy. For this reason, the NRTEE does not have a formal SDS.

Security and business resumption planning

In the past year, the NRTEE has recognized the physical and operational risks that it faces in the event of a disaster such as fire, flood or civil disaster or of a security breach such as theft, vandalism or computer virus. Should an emergency occur, the NRTEE will need plans and procedures in place that will enable the organization to resume its business operations in the shortest possible interval, in a temporary location if necessary.

A comprehensive Business Continuity Plan is in development that will integrate information management (IM) strategies with business resumption planning to create an emergency preparedness plan for the NRTEE. The Business Continuity Plan is expected to be authorized and operational by the end of 2004.

Information management system

In March 2003, in response to the Treasury Board policy on the Management of Government Information, the NRTEE initiated a major records and information management project, which is taking place from June 2003 to March 2005. This project will develop the tools, policies and procedures, and electronic systems necessary to manage information in all media. In 2003–04, the NRTEE put in place the human resources needed to support the project, developed a file plan for operational records and developed the strategy for a Record Document Information Management System (RDIMS) implementation project that will run from May 2004 to March 2005.

Annex 1: NRTEE Members as of March 31, 2004

Harvey L. Mead (Chair, NRTEE)
Sainte-Foy, Québec

Patricia McCunn-Miller
(Vice-Chair, NRTEE)
Calgary, Alberta

Ken Ogilvie (Vice-Chair, NRTEE)
Executive Director
Pollution Probe Foundation

Harinder P. S. Ahluwalia
President and CEO
Info-Electronics Systems Inc.

Edwin Aquilina
Special Advisor to the Mayor
City of Ottawa

Louis Archambault
President and CEO
Groupe-conseil Entraco Inc.

Jean Bélanger
Ottawa, Ontario

David V.J. Bell
Professor, Environmental Studies
York University

Katherine M. Bergman
Dean of Science
Professor, Department of Geology
University of Regina

William J. Borland
Director, Environmental Affairs
JD Irving Limited

Wendy Carter
North Vancouver, British Columbia

Douglas B. Deacon
Owner
Trailside Café and Adventures

Terry Duguid
Winnipeg, Manitoba

The Honourable Michael Harcourt
Chair
Cities Advisory Committee
Privy Council Office - Pacific

Marie-Claire Hélie
Vice-President
Financière Banque Nationale

Linda Louella Inkpen
St. Phillips, Newfoundland and Labrador

Diane Frances Malley
President
PDK Projects Inc.

Cristina Marques
Co-Owner and Developer
Dreamcoast Homes

Patrice Merrin Best
Executive Vice-President
Luscar Ltd.

Alfred Pilon
Corporate Secretary
Office franco-québécois pour la jeunesse

Qussai Samak
Union Advisor
Confédération des syndicats nationaux

Keith Stoodley
Director, Marketing and Sales
Lotek Wireless Inc.

John Wiebe
President and CEO
GLOBE Foundation of Canada

Judy G. Williams
Partner
MacKenzie Fujisawa

Gene Nyberg
Acting Executive Director & CEO
and Corporate Secretary

Annex 2: NRTEE Organization Chart

National Round Table on the Environment and the Economy (NRTEE)

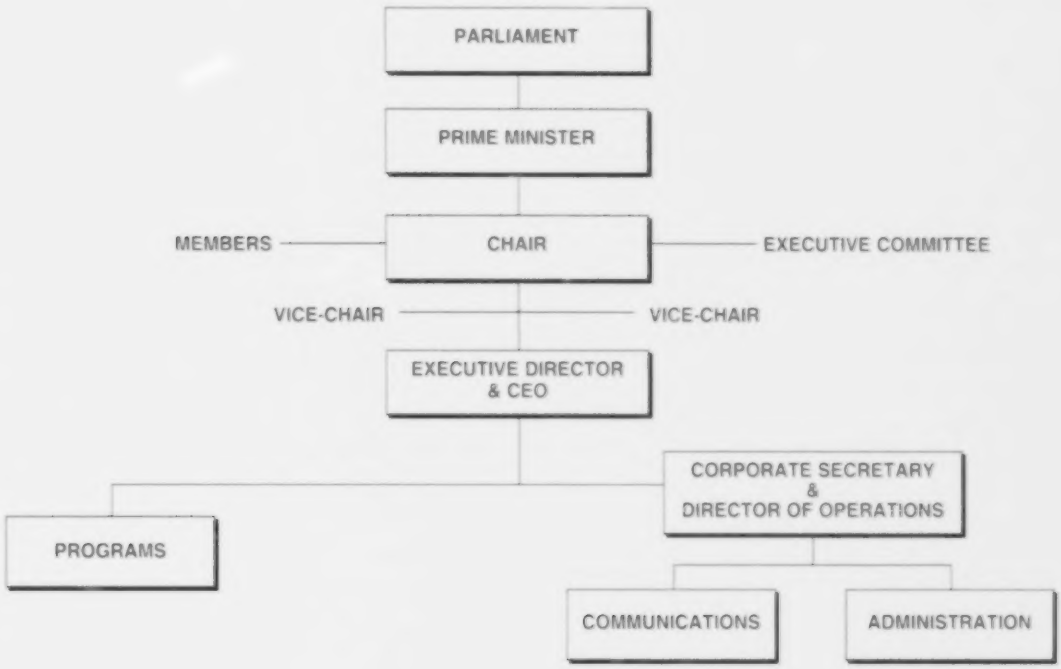

Annex 3: Financial Tables on a Modified Cash Basis (Unaudited)

Financial Table 1: Summary of Voted Appropriations

This table shows that we spent $4.9 million (94 percent) of our parliamentary appropriation.

Financial Requirements by Authority ($ thousands)			
	2003–04		
Vote	Planned Spending	Total Authorities	Actual
National Round Table on the Environment and the Economy			
30 Operating Expenditures	4,658.0	4,854.9	**4,528.9**
(S) Contributions to employee benefit plans	337.0	351.7	**351.7**
(S) Expenditures pursuant to paragraph 29.1 (1) of the FAA	20.0	7.5	**7.5**
Total Department	5,015.0	5,214.1	**4,888.1**

Financial Table 2: Comparison of Total Planned Spending with Actual Spending

Our actual spending in 2003–04 was less than our planned spending due to the scoping and implementation of three new program areas. This process resulted in the postponement to 2004–05 of some activities planned for 2003–04; these activities will be partly funded by our allowable carry-forward of 5 percent. The total authorities amount differs from planned spending primarily because of the addition of the allowable carry-forward from 2002–03 appropriations, funding received from the Modern Comptrollership – Innovations Fund, and the agency's contribution to 2003 Budget Implementation: $1 Billion Reallocation Target.

Departmental Planned versus Actual Spending ($ thousands)			
	2003–04		
National Round Table on the Environment and the Economy	**Planned Spending**	**Total Authorities**	**Actual**
Full Time Equivalents (FTEs)	28	28	**27**
Operating	5,015.0	5,214.1	**4,888.1**
Capital	-	-	-
Grants & Contributions	-	-	-
Total Gross Expenditures	5,015.0	5,214.1	**4,888.1**
Less: Respendable Revenues	-	-	-
Total Net Expenditures	5,015.0	5,214.1	**4,888.1**
Non-Respendable Revenues	(20.0)	(7.5)	(7.5)
Cost of Services provided by Other Departments	309.0	342.6	**342.6**
Net Cost of the Program	**5,304.0**	**5,549.2**	**5,223.2**

Financial Table 3: Historical Comparison of Total Planned Spending with Actual Spending

The decrease in our actual spending in 2003–04 is a result of our agency's contribution to the 2003 Budget Implementation: $1 Billion Reallocation Target for 2003–04 and the preliminary scoping and implementation phases of three new program areas.

Historical Comparison of Departmental Planned versus Actual Spending ($ thousands)					
			2003–2004		
Business Line	**Actual 2001–02**	**Actual 2002–03**	**Planned Spending**	**Total Authorities**	**Actual**
The provision of objective views and information regarding the state of the debate on the environment and the economy	5,446.7	5,340.8	5,015.0	5,214.1	4,888.1
Total	**5,446.7**	**5,340.8**	**5,015.0**	**5,214.1**	**4,888.1**

Financial Table 4: Non-respendable Revenues

Our non-respendable revenues reflect the revenue generated through the sale of our publications. The decrease in 2002–03 reflects the fact that only one publication was released in February 2003. The increase during 2003–04 is a result of our release of three *State of the Debate* publications during April, May and June of 2003.

Non-Respendable Revenues ($ thousands)					
			2003–04		
Business Line	Actual 2001–02	Actual 2002–03	Planned Revenues	Total Authorities	Actual
The provision of objective views and information regarding the state of the debate on the environment and the economy	9.2	3.9	20.0	7.5	7.5
Total	9.2	3.9	20.0	7.5	7.5

Annex 4: Audited Departmental Financial Statements

National Round Table on the Environment and the Economy

Statement of Management Responsibility

For the Year ended March 31, 2004

The objectivity and the integrity of the financial statements and related information presented in this annual report are the responsibility of management and have been examined by the Executive Committee of the Round Table.

These financial statements have been prepared on an accrual basis of accounting in accordance with Treasury Board of Canada standards based on Canadian generally accepted accounting principles. These statements should be read within the context of the significant accounting policies set out in the notes.

Management has developed and maintains books, records, internal controls and management practices designed to provide reasonable assurance that the Government's assets are safeguarded and controlled, that resources are managed economically and efficiently in the attainment of the Round Table's objective, and that transactions are in accordance with the *Financial Administration Act* and regulations as well as departmental policies and statutory requirements. Management also seeks to assure the objectivity and integrity of the information in the financial statements by the careful selection, training and development of qualified staff, by organizational arrangements that provide appropriate divisions of responsibility, and by communications programs aimed at ensuring that its regulations, policies, standards and managerial authorities are understood throughout the organization.

The transactions and financial statements of the Round Table have been audited by the Auditor General of Canada, the independent auditor for the Government of Canada.

Approved by:

Eugene Nyberg
Acting Executive Director and
Chief Executive Officer

Pierrette Guitard, CMA
Manager, Finance and Administration

Ottawa, Canada
June 22, 2004

Auditor's Report

To the National Round Table on the Environment and the Economy
and the Prime Minister

I have audited the statement of financial position of the National Round Table on the Environment and the Economy as at March 31, 2004 and the statements of operations, equity of Canada and cash flow for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Round Table's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Round Table as at March 31, 2004 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

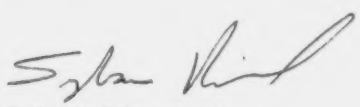

Sylvain Ricard, CA
Principal
for the Auditor General of Canada

Ottawa, Canada
June 22, 2004

National Round Table on the Environment and the Economy

Statement of Financial Position

As at March 31

	2004	2003
	$	$
ASSETS		
Financial Assets		
Due from Consolidated Revenue Fund	361,606	239,831
Receivables (Note 4)	3,414	669
Publication inventory for resale	17,007	50,018
	382,027	290,518
Non-Financial Assets		
Prepayments	42,085	18,538
Capital assets (Note 5)	330,759	403,104
	372,844	421,642
TOTAL ASSETS	754,871	712,160
LIABILITIES AND EQUITY OF CANADA		
Current Liabilities		
Accounts payable and accrued liabilities (Note 6)	466,528	354,449
Long Term Liabilities		
Employee future benefits (Note 7)	118,545	—
	585,073	354,449
EQUITY OF CANADA	169,798	357,711
TOTAL LIABILITIES AND EQUITY OF CANADA	754,871	712,160

Commitments (Note 8)

The accompanying notes form an integral part of these Statements.

Approved by:

Harvey L. Mead
Chair

Eugene Nyberg
Acting Executive Director and
Chief Executive Officer

National Round Table on the Environment and the Economy

Statement of Operations

For the Year ended March 31

	2004	2003
	$	$
REVENUES		
Sale of publications	7,476	3,857
Proceeds from the disposal of surplus Crown assets	50	—
Funding from Other Government Departments (Note 3)	—	82,636
Donations and Cost-sharing Revenue	—	7,500
TOTAL REVENUES	7,526	93,993
EXPENSES		
Operating		
Salaries and employee benefits	2,415,745	2,263,240
Professional and special services	1,085,915	1,706,469
Publications	573,804	374,752
Rentals	461,127	410,209
Transportation and communication	298,319	405,914
Amortization	112,690	109,680
Furniture and equipment	86,160	59,530
Utilities, materials and supplies	42,886	42,800
Repairs and maintenance	23,966	26,975
	5,100,612	5,399,569
Executive Committee		
Travel and living expenses	7,586	5,978
Honoraria	6,114	5,146
	13,700	11,124
Other Committees		
Travel and living expenses	157,237	204,360
Honoraria	141,566	140,440
	298,803	344,800
TOTAL EXPENSES	5,413,115	5,755,493
NET COST OF OPERATIONS	5,405,589	5,661,500

The accompanying notes form an integral part of these Statements.

National Round Table on the Environment and the Economy

Statement of Equity of Canada

For the Year ended March 31

	2004	2003
	$	$
Equity of Canada, beginning of year	357,711	396,907
Net cost of operations	(5,405,589)	(5,661,500)
Services provided without charge (Note 3)	342,584	309,000
Net change in due from Consolidated Revenue Fund	121,775	(610,902)
Net cash provided by Government	4,753,317	5,924,206
EQUITY OF CANADA, END OF YEAR	169,798	357,711

The accompanying notes form an integral part of these Statements.

National Round Table on the Environment and the Economy

Statement of Cash Flow

For the Year ended March 31

	2004	2003
	$	$
Operating Activities		
Net cost of operations	5,405,589	5,661,500
Non-cash items included in cost of operations:		
Less: Amortization of capital assets	(112,690)	(109,680)
Services provided without charge	(342,584)	(309,000)
Add: Net gain on disposal of surplus Crown assets	50	—
Statement of Financial Position adjustments:		
Increase (decrease) in receivables	2,745	(50,566)
Decrease in publication inventory for resale	(33,011)	(12,624)
Increase in prepayments	23,547	5,773
Decrease (increase) in accounts payable and accrued liabilities	(112,079)	624,195
Increase in employee future benefits	(118,545)	—
Cash used in operating activities	4,713,022	5,809,598
Investing Activities		
Acquisitions of capital assets	40,345	114,608
Proceeds from the disposal of surplus Crown Assets	(50)	—
Cash used in investing activities	40,295	114,608
NET CASH PROVIDED BY GOVERNMENT	4,753,317	5,924,206

The accompanying notes form an integral part of these Statements.

National Round Table on the Environment and the Economy

Notes to the Financial Statements

For the Year ended March 31, 2004

---

1. Authority and Purpose

The National Round Table on the Environment and the Economy (Round Table) was established in 1994 under the *National Round Table on the Environment and the Economy Act* and is a departmental corporation named in Schedule II of the *Financial Administration Act*. The Round Table fulfils its objective of promoting sustainable development, and the integration of the environment and economy in decision making in all sectors, by conducting studies, organizing multistakeholder "dialogues" on specific issues and economic sectors, providing advice, carrying out educational and communication activities, and acting as a catalyst for change. Its operating expenditures are funded mainly by a budgetary lapsing authority and, to a lesser extent, from cost recovery and cost sharing for specific activities. Employee benefits are in accordance with the related statutory authorities.

2. Summary of Significant Accounting Policies

These financial statements have been prepared on an accrual basis of accounting in accordance with Treasury Board of Canada standards based on Canadian generally accepted accounting principles. Significant accounting policies are as follows:

a) Parliamentary Appropriations

The Round Table is financed mainly by the Government of Canada through Parliamentary appropriations. Parliamentary appropriations are disclosed in the Statement of Equity of Canada. Appropriations provided to the Round Table do not parallel financial reporting according to Canadian generally accepted accounting principles, as they are based in a large part on cash flow requirements. Consequently, items recognized in the Statement of Equity of Canada are not necessarily the same as those provided through appropriations from Parliament.

b) Due from Consolidated Revenue Fund

The Round Table operates within the Consolidated Revenue Fund (CRF). The CRF is administered by the Receiver General for Canada. All cash received by the Round Table is deposited to the CRF, and all cash disbursements made by the Round Table are paid from the CRF. Due from the CRF represents the amount of cash that the Round Table is entitled to draw from the Consolidated Revenue Fund, without further Parliamentary appropriations, in order to discharge its liabilities.

c) Employee Future Benefits

i) Pension Plan

Employees participate in the Public Service Superannuation Plan administered by the Government of Canada. The Round Table's contribution to the Plan reflects the full cost of the employer contributions. This amount is currently based on a multiple of the employee's required contributions, and may change over time depending on the experience of the Plan. These contributions represent the total pension obligations of the Round Table and are charged to operations on a current basis.

ii) Severance Benefits

During the period, employees became entitled to severance benefits in the form of notice periods as provided for in the Notice Period Guidelines within the Employment Status Policy of the Round Table. The cost of these severance benefits is accrued as the employees render the services necessary to earn them. Management determined the accrued severance benefit obligations using a method based upon assumptions and its best estimates. These severance benefits represent the only obligation of the Round Table that entails settlement by future payment.

d) Receivables

These are stated at amounts ultimately expected to be realized. An allowance is made for receivables where recovery is considered uncertain.

e) Publication Inventory for Resale

An independent distributor sells the Round Table's publication inventory for resale. The distributor is entitled to a 50% commission fee on the sale price of each publication sold. Inventory for resale is valued at net realizable value, which is always less than cost.

f) Capital Assets

Capital assets with an acquisition cost of $2,000 or more are capitalized at cost and amortized over their estimated useful lives on a straight-line basis. The estimated useful life of each capital asset class is as follows:

Asset Class	**Useful Life**
Informatics Equipment and Purchased Software	3 years
Furniture and Equipment	10 years
Leasehold Improvements	lower of lease term and 10 years

g) Services Provided Without Charge by Other Government Departments

Services provided without charge by other government departments are recorded as expenditures at their estimated cost. A corresponding amount is credited directly to the Equity of Canada.

h) Measurement Uncertainty

The preparation of financial statements requires management to make estimates and assumptions that affect amounts of assets, liabilities, revenues and expenses reported in the financial statements. At the time of preparation of these statements, management believes the estimates and assumptions to be reasonable. The most significant items where estimates are used are amortization of capital assets, write-down and write-offs of inventory of publications for resale, and severance benefits.

3. Related Party Transactions

The Round Table is related in terms of common ownership to all Government of Canada departments and Crown corporations. The Round Table enters into transactions with these entities in the normal course of business and on normal trade terms, with the exception of services they provide without charge.

During the year, the Round Table did not receive funding from other government departments for specific projects (2003 – $82,636).

The Round Table incurred expenses of $1,092,133 (2003 – $1,458,289) with other government departments, including $342,584 (2003 – $309,000) for services provided without charge. Services provided without charge include $302,584 (2003 – $269,000) for the rental of space, and $40,000 (2003 – $40,000) for other services.

4. Receivables

	2004	2003
External Parties	3,229	669
Other Government Departments	185	—
Total Receivables	3,414	669

5. Capital Assets

	Cost as at March 31, 2003	Acquisitions	Dispositions	Cost as at March 31, 2004
Leasehold Improvements	247,532	—	—	247,532
Informatics Equipment and Purchased Software	235,381	28,937	55,468	208,850
Furniture and Equipment	174,193	11,408	—	185,601
	657,106	40,345	55,468	641,983

	Accumulated Amortization	Net Book Value at March 31, 2004	Net Book Value at March 31, 2003
Leasehold Improvements	88,445	159,087	203,249
Informatics Equipment and Purchased Software	141,915	66,935	89,084
Furniture and Equipment	80,864	104,737	110,771
	311,224	330,759	403,104

Amortization expense for the year ended March 31, 2004 is $112,690 (2003 – $109,680).

6. Accounts Payable and Accrued Liabilities

	2004	2003
Trade	445,038	318,284
Other Government Departments	21,490	36,165
Total Accounts Payable and Accrued Liabilities	466,528	354,449

7. Employee Future Benefits

i) Pension Plan

The Public Service Superannuation Plan required the Round Table to contribute at a rate of 2.14 times (2003 – 2.14). The Round Table's contribution during the year was $250,389 (2003 – $248,061).

ii) Severance Benefits

On termination, the Round Table now provides severance benefits to its employees in the form of a notice period. This severance benefit is not prefunded and thus has no assets, resulting in a plan deficit equal to the accrued benefit obligation. Information about the plan is as follows:

	2004
Accrued severance benefits, beginning of year	—
Expense for the year	147,802
Severance benefits paid during the year	(29,257)
Accrued severance benefits, end of year	118,545

8. Commitments

The Round Table entered into a long-term lease for an office photocopier during fiscal year 2001/02 and modified the lease agreement during 2003/04 to include an additional component for the remainder of the lease term. The remaining value of the lease is $42,850. The future minimum payments are as follows:

2004/05	$14,690
2005/06	$14,690
2006/07	$13,470

9. Parliamentary Appropriations

The Round Table receives the majority of its funding through Parliamentary appropriations, which are based primarily on cash flow requirements. Items recognized in the Statement of Operations and Statement of Equity of Canada in one year may be funded through Parliamentary appropriations in prior and future years. These differences are reconciled below.

a) Reconciliation of net cost of operations to total Parliamentary appropriations used:

	2004	2003
Net cost of operations	5,405,589	5,661,500
Adjustments for items not affecting appropriations:		
Less: Amortization	(112,690)	(109,680)
Services provided without charge	(342,584)	(309,000)
Vacation pay and compensatory time	17,962	(13,622)
Employee future benefits	(118,545)	—
Inventory used	(33,011)	(12,624)
Add: Publication revenue in accordance with section 29.1(1) of the *Financial Administration Act*	7,476	3,857
Net gain on disposal of surplus Crown assets	50	—
	4,824,247	5,220,431
Adjustments for items affecting appropriations:		
Add: Capital acquisitions	40,345	114,608
Increase in Prepayments	23,547	5,773
	63,892	120,381
Total Parliamentary appropriations used	4,888,139	5,340,812

b) Reconciliation of Parliamentary appropriations voted to Parliamentary appropriations used:

	2004	2003
Parliamentary appropriation – voted:		
Vote 30 and 30(b) – Operating expenditures	4,854,915	5,064,600
Statutory appropriation – voted:		
Contributions to employee benefit plans	351,670	352,861
Expenses incurred for publications for resale	7,476	3,857
Spending of proceeds from the disposal of surplus Crown assets	50	—
	5,214,111	5,421,318
Less: Lapsed appropriations – operations	(325,972)	(80,506)
Total Parliamentary appropriations used	4,888,139	5,340,812

10. Comparative figures

Certain of the 2003 comparatives figures have been reclassified to conform to the current year's presentation.

Annex 5: Crosswalk Between *RPP 2003–04* commitments and *DPR 2003–04* structure

In *RPP 2003–04*, the NRTEE was unable to provide planned spending against its four strategic outcomes and three priorities. This is largely because early attempts to describe our structure were unnecessarily complex and inaccurate.

Since then, the NRTEE has developed a simpler, more accurate structure—one outcome and one activity—appropriate to the agency's size, resources, mandate and single business line. The new structure allows the agency to report its performance and spending in a more coherent manner, which nevertheless encapsulates all of the commitments made in *RPP 2003–04*.

Figure A4 provides a crosswalk demonstrating how the strategic outcomes and priorities in *RPP 2003–04* (left column) correspond to the single outcome and activity in the new structure (right column).

Figure A4: Crosswalk: RPP 2003–04 to DPR 2003–04

RPP 2003–04 commitments	*DPR 2003–04 reporting structure*
Strategic outcomes (SO) and priorities (P) Planned spending: $5.3 million	Strategic Outcome Total authorities: $5.2 million Actual spending: $4.9 million
SO#1. Government, industry and other key decision makers consider NRTEE findings, conclusions and recommendations in their policy and decision making	Federal policy development on environment and economy issues, as well as decisions in other key sectors, are influenced by NRTEE advice
	Immediate Outcome
SO#2. There is broader awareness and understanding of problems, opportunities and practical solutions	Federal clients and national stakeholders are aware of and understand the problems, opportunities and practical solutions identified and examined by the NRTEE
	Indirect outcome
SO#3. New working partnerships are formed between industry, government, NGOs and other major societal actors	New working partnerships are formed between industry, government, NGOs and other major societal actors
	Activity (Priority)
SO#4. New relevant, useful and credible knowledge is produced P#1: Produce practical solutions and effective recommendations through the multistakeholder process P#2: Identify and examine critical mid- to long-term environmental and economic problems and opportunities to be addressed in public policy and decision making P#3: Raise broader awareness and understanding of the problems, opportunities and practical solutions	Provide advice on environment and economy issues Sub-activities: • Produce advice (commission research, convene stakeholders) • Promote advice (advise federal clients and promote to other sectors)

Annex 6: Contact for More Information

Mr. Eugene Nyberg
Acting Executive Director
344 Slater Street, Suite 200
Ottawa, Ontario
K1R 7Y3
Telephone: (613) 995-7581
E-mail: nybergg@nrtee-trnee.ca

BUDGET DES DÉPENSES

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2004

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le Rapport sur le rendement met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2004

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : www.tbs-sct.gc.ca.

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des
Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC
Ottawa, Canada K1A 0S9

No de catalogue BT31-4/54-2004
ISBN 0-660-62658-6

Avant-propos

Au printemps 2000, la présidente du Conseil du Trésor a déposé au Parlement le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Ce document expose clairement les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour améliorer et moderniser les pratiques de gestion des ministères et organismes fédéraux.

L'approche utilisée par le gouvernement pour offrir ses programmes et services aux Canadiens et aux Canadiennes se fonde sur quatre engagements clés en matière de gestion. Tout d'abord, les ministères et les organismes doivent reconnaître que leur raison d'être est de servir la population canadienne et que tous leurs programmes, services et activités doivent donc être « axés sur les citoyens ». Deuxièmement, le gouvernement du Canada s'engage à gérer ses activités conformément aux valeurs les plus élevées de la fonction publique. Troisièmement, dépenser de façon judicieuse, c'est dépenser avec sagesse dans les secteurs qui importent le plus aux Canadiens et aux Canadiennes. En dernier lieu, le gouvernement du Canada entend mettre l'accent sur les résultats, c'est-à-dire sur les impacts et les effets des programmes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats, par l'entremise des ministres, au Parlement et aux citoyens. Les ministères et les organismes sont invités à rédiger leurs rapports en appliquant les principes pour l'établissement des rapports publics sur le rendement efficaces (voir le *Guide pour la préparation des rapports ministériels sur le rendement 2004* : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/03-04/guidance/table-of-contents_f.asp). Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats - soit les avantages dévolus aux Canadiens et aux Canadiennes et à la société canadienne - et il doit refléter ce que l'organisation a pu contribuer à ces résultats. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte ainsi que décrire les risques et les défis auxquels le ministère a été exposé en répondant aux attentes sur le rendement. Le rapport doit aussi souligner les réalisations obtenues en partenariat avec d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Par l'intermédiaire des rapports sur le rendement, les ministères et organismes visent à répondre au besoin croissant d'information des parlementaires, des Canadiens et des Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les parlementaires et les autres lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer la qualité de ces rapports. Nous invitons donc tous les lecteurs à évaluer le rapport sur le rendement d'une institution gouvernementale en se fondant sur les principes établis et à lui fournir des commentaires en vue du prochain cycle de planification et de rendement.

Le présent rapport peut être consulté sur le Site web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp

Les observations ou les questions peuvent être adressées à :
Direction de la gestion axée sur les résultats
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0R5
OU à : rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Rapport sur le rendement

Pour la période terminée le 31 mars 2004

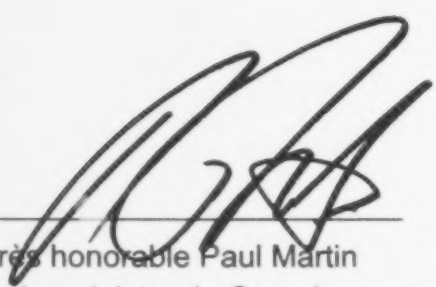

Le très honorable Paul Martin
Premier ministre du Canada

Table des matières

Première partie : Message du président et du directeur général et premier dirigeant par intérim 1

Partie II : Déclaration de la direction 3

Partie III : Sommaire du rendement de la TRNEE 4

Partie IV : Contexte 5

Raison d'être 5

Vue d'ensemble 5

La durabilité au Canada : Données de base et nécessité de protéger et mettre en valeur notre capital naturel 6

La contribution de la TRNEE au Rendement du Canada 8

Contribution aux priorités gouvernementales 8

Facteurs influant sur notre rendement 9

Ressources 10

Partie V : Analyse du rendement 11

Un nouveau système de mesure du rendement et une nouvelle fonction d'évaluation au sein de la TRNEE 12

Influence sur l'élaboration des politiques fédérales en matière d'environnement et d'économie, ainsi que sur les décisions dans d'autres secteurs clés 13

De nouveaux partenariats de travail se forment entre l'industrie, les gouvernements, les organisations non gouvernementales et d'autres intervenants sociaux importants 16

Meilleure prise de conscience et compréhension des problèmes, possibilités et solutions pratiques en matière d'environnement et d'économie 16

Formuler des conseils sur les enjeux économiques et environnementaux 18

Progrès dans les initiatives gouvernementales 25

Annexe 1: Les membres de la TRNEE au 31 mars 2004 28

Annexe 2 : Organigramme de la TRNEE 29

Annexe 3 : Tableaux financiers selon une comptabilité de caisse modifiée (non vérifiés) 30

Annexe 4 : États financiers vérifiés 33

Annexe 5 : Tableau de concordance entre les engagements du RPP 2003-2004 et la structure du RMR 2003-2004 45

Annexe 6 : Personne à contacter pour obtenir de plus amples renseignements 47

Première partie : Message du président et du directeur général et premier dirigeant par intérim

Nous sommes heureux de présenter le Rapport sur le rendement de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) pour l'exercice terminé le 31 mars 2004.

Cette année, la TRNEE a réussi, pour la première fois, à aborder systématiquement la question des résultats en mesurant constamment le rendement et en créant une nouvelle fonction d'évaluation. Ces efforts, qui consistent également à réagir aux évaluations et à utiliser l'enchaînement des résultats pour chacun de nos programmes, se sont avérés extrêmement utiles pour axer l'attention du personnel et des membres sur les points forts et compétences de base, et pour nous aider à distinguer les priorités des éléments qui revêtent une importance secondaire. Nous appliquons maintenant ce que nous avons appris, au cours de cet exercice, à la planification de nouveaux programmes et d'autres champs d'activité pour le prochain exercice.

L'indicateur primordial de réussite est l'utilité de nos conseils pour notre principal client, le gouvernement fédéral. Les évaluations ont confirmé qu'en général, les hauts fonctionnaires et directeurs de programmes du gouvernement fédéral considèrent la TRNEE comme une source précieuse de conseils en matière de politiques, et qu'ils la respectent pour sa crédibilité, sa neutralité et son à-propos. Ces dirigeants croient que la TRNEE est en mesure d'apporter un éclairage très important sur des questions d'importance nationale. Récemment, le gouvernement a annoncé qu'il octroierait une aide financière pour exploiter les indicateurs de l'environnement et du développement durable de la TRNEE; cette annonce illustre à quel point nos efforts ont abouti à faire mieux reconnaître le besoin d'intégrer les objectifs économiques et environnementaux.

En dehors de l'appareil fédéral, les décideurs de l'ensemble du pays ont également reconnu la valeur de nos travaux dans des domaines tels que l'élaboration d'indicateurs nationaux, le réaménagement des terrains contaminés et la viabilité écologique urbaine. Notre succès a également été confirmé par la remise du Prix du leadership en matière de politique du collège Arthur Kroeger 2004, reconnaissant le rôle de modèle que joue la TRNEE dans la définition des enjeux, ainsi que son leadership novateur qui permet de faire progresser l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques.

Quoique le bilan soit généralement positif, nous avons, par ailleurs, remarqué des points importants à améliorer. Les dirigeants de l'appareil fédéral s'attendent à ce que nous offrions un contexte plus large et des conseils stratégiques de plus haut niveau en matière de développement durable, option que nous réexaminerons dans notre planification des prochaines années. Nous devons aussi améliorer nos contacts avec les hauts fonctionnaires pour mieux leur faire connaître nos travaux et pour assurer une coordination efficace de nos efforts dans les domaines de préoccupation communs.

Lorsque les décisions concernant notre environnement et l'économie s'inspirent d'analyses et de conseils judicieux, tous les Canadiens en bénéficient. La TRNEE aide les décideurs à intégrer ces considérations vitales. Au cours du prochain exercice, nous continuerons d'améliorer la façon dont nous assurons ce précieux service.

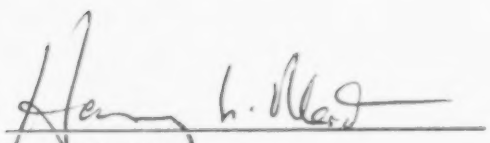

Harvey L. Mead
Président

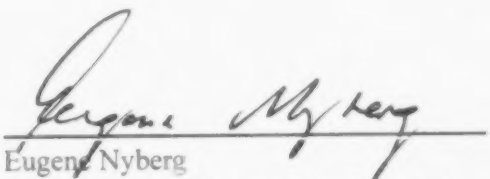

Eugene Nyberg
Directeur général et premier dirigeant par intérim

Partie II :
Déclaration de la direction

Déclaration de la direction

Je soumets, pour qu'il soit déposé au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) pour l'exercice 2003-2004, au nom de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.

Le présent rapport a été préparé conformément aux principes de rapport et autres exigences énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du rapport sur les plans et les priorités 2003-2004*, et représente, au meilleur de ma connaissance, un tableau global, équilibré et transparent du rendement de l'organisme pour l'exercice financier 2003-2004.

Eugene Nyberg
Directeur général et premier dirigeant
par intérim

Partie III :
Sommaire du rendement de la TRNEE

La figure 3.1 résume les progrès accomplis pour atteindre le seul objectif stratégique de la TRNEE, tandis que la figure 3.2 démontre que la TRNEE n'a fait l'objet d'aucun rapport d'un comité Parlementaire ou de la Vérificatrice générale en 2003-2004.

Figure 3.1: Sommaire du rendement

Résultat stratégique et principaux résultats	État d'avancement
Résultat stratégique : L'élaboration des politiques fédérales en matière d'environnement et d'économie, ainsi que les décisions dans d'autres secteurs clés, sont influencées par les conseils de la TRNEE.	
Résultats escomptés : • Les hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral concernés reconnaissent les rapports de la TRNEE comme une source importante de conseils stratégiques.	Attentes satisfaites
• Les rapports de la TRNEE sont considérés comme une source importante de conseils par les décideurs des secteurs non fédéraux.	Attentes satisfaites

Figure 3.2 : Recommandations externes visant la TRNEE en 2003–2004

Recommandations du Comité parlementaire et de la Vérificatrice générale qui visent la TRNEE au cours de cette période	Réaction
Recommandations du Comité parlementaire (néant)	(s/o)
Recommandations de la Vérificatrice générale (néant)	(s/o)

Partie IV : Contexte

Raison d'être

La croissance et la prospérité économiques revêtent une importance cruciale pour les Canadiens. Toutefois, l'activité économique exerce des pressions croissantes sur la salubrité de l'environnement, tant au Canada qu'à l'échelle mondiale. Il faut constamment relever ce défi en menant des recherches rigoureuses, en sollicitant le point de vue des parties prenantes et en appliquant les nouvelles connaissances qui en découlent, au profit de l'élaboration des politiques.

La TRNEE répond à ce besoin en trouvant et en préconisant des moyens d'encourager la prospérité économique pour l'ensemble des Canadiens, tout en préservant l'environnement pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

« Les gouvernements doivent créer des structures qui leur permettront de réfléchir et d'agir de manière interdisciplinaire. Une expérience prometteuse est celle de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie. La Table ronde rassemble des représentants du gouvernement, de l'industrie, du milieu autochtone canadien, du milieu universitaire et des organisations non gouvernementales. Elle s'efforce de faire comprendre que la salubrité de l'environnement et la croissance économique vont de pair. »

– Roy Romanow, 2003

Vue d'ensemble

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE), a été créée en 1994 comme organisme indépendant, financé par le secteur public, pour expliquer les principes et les pratiques du développement durable et en encourager l'adoption. L'organisme assume ce large mandat en examinant, de manière stratégique, les enjeux qui sont à la croisée de l'environnement et de l'économie.

L'organisme, qui relève du Premier ministre, a pour membres des Canadiens distingués, et il est doté d'un secrétariat à Ottawa. Les membres représentent un vaste éventail de secteurs dont le milieu des affaires, les syndicats, le milieu universitaire, les organisations environnementales et les Autochtones, ainsi que diverses régions du pays. (Voir la liste des membres à l'annexe 1.)

Le secrétariat, dirigé par un directeur général, assure la gestion des programmes, ainsi que des services d'analyse, de communications et d'administration (voir l'organigramme à l'annexe 2.) On trouvera des renseignements généraux sur la TRNEE et ses membres sur le site Web de l'organisme (www.nrtee-trnee.ca).

La durabilité au Canada : Données de base et nécessité de protéger et mettre en valeur notre capital naturel

Au cours des 12 années qui se sont écoulées depuis le Sommet de la Terre de Rio en 1992, le développement durable et la protection de l'environnement sont devenus des enjeux établis et intégrés et des valeurs essentielles pour les Canadiens, et ce, à tous les niveaux, qu'il s'agisse de la société civile, du milieu des affaires ou du gouvernement. Le Canada, qui a signé ou ratifié au moins 45 conventions et accords multilatéraux sur l'environnement, est également signataire de nombreux programmes d'action (ex. : Action 21, Agenda Habitat, Plan de mise en œuvre du Sommet mondial du développement durable, et Protocole de Kyoto), ainsi que d'ententes économiques et de traités commerciaux internationaux. Notre engagement se traduit également par l'adoption récente de plusieurs lois, dont la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*, la *Loi sur les espèces en péril* et la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*.

Or, malgré ces premiers pas qui ont été franchis, notre compréhension du rôle de l'environnement dans le maintien de notre qualité de vie demeure restreinte, tandis que l'intégration des préoccupations environnementales à celles d'ordre économique et social demeure un défi colossal, tant sur le plan pratique qu'intellectuel.

En 2003-2004, le gouvernement a reçu le rapport de la TRNEE sur l'Initiative des indicateurs de développement durable et de l'environnement, qui énonce une série restreinte d'indicateurs d'envergure nationale tenant compte des biens nécessaires pour assurer aux Canadiens une économie et une société prospères, et un environnement salubre. En réponse à ce rapport, le gouvernement s'est engagé à appliquer ces indicateurs à ses mécanismes décisionnels, et a annoncé qu'il consacrait 15 millions de dollars du budget fédéral à cette fin. L'emploi d'indicateurs nationaux ne suffit pas, à lui seul, à gérer notre capital national de manière responsable, mais marque un excellent point de départ.

La nouvelle notion de « capital naturel », qui offre une nouvelle façon d'envisager les liens entre l'environnement et l'économie, permet en partie de relever ce défi. Le capital naturel est un élément particulièrement important de la richesse nationale. Il alimente l'activité économique en fournissant non seulement les matières premières et le territoire sur lequel nous vivons et travaillons, mais aussi les nombreux écoservices qui assurent la vie, dont l'assainissement de l'eau et de l'air viciés, et une terre fertile.

À l'instar du capital produit, le capital naturel se dégrade parfois; par exemple, lorsqu'on modifie des terres ou lorsque les charges de déchets sont excessives. Il est parfois difficile, voire impossible de remplacer le capital naturel disparu; il est, en effet, plus difficile de créer de nouveaux milieux humides que de construire une nouvelle usine. Toutefois, il est possible de régénérer ou d'améliorer de nombreux types de capital naturel, et même d'en empêcher la détérioration, grâce à des pratiques environnementales durables.

Le Canada, gardien d'une proportion importante du capital naturel mondial, a la responsabilité de 20 p. 100 de la nature sauvage du monde, de 24 p. 100 de ses milieux humides, de 7 p. 100 de ses réserves d'eau douce renouvelables

et de 10 p. 100 de ses forêts; il est également doté du plus long littoral au monde. La TRNEE joue un rôle important en conseillant le gouvernement sur le recours à des instruments fiscaux et stratégiques pour protéger et mettre en valeur ces biens vitaux. D'autres statistiques récentes illustrent, également, le besoin indéniable que la TRNEE poursuive son travail de sensibilisation au capital naturel, et à l'importance d'intégrer l'environnement et l'économie dans la prise de décisions :

- *Qualité de l'air* – l'indicateur des tendances de la qualité de l'air de la TRNEE a légèrement augmenté de 1986 à 2000, ce qui laisse entendre que la qualité de l'air s'est détériorée au cours de cette période et que les efforts pour réduire la pollution n'ont pas atténué le degré d'exposition à l'ozone pour la plupart des Canadiens. (www.nrtee-trnee.ca)

- *Qualité de l'eau* – l'indicateur de la qualité de l'eau douce de la TRNEE, qui comprend des données extraites de tous les indices de qualité de l'eau au Canada, a révélé que 21 p. 100 de toutes les masses d'eau faisant l'objet d'une surveillance affichent une qualité de l'eau médiocre ou mauvaise. (www.nrtee-trnee.ca)

- *Changement climatique* – les gaz à effet de serre (GES) sont un facteur du changement climatique actuel. L'indicateur d'émission de gaz à effet de serre, qui mesure la part des émissions anthropiques de GES, a révélé que les Canadiens ont produit environ 726 mégatonnes d'équivalent CO2 de GES dans l'atmosphère en 2000. Ce chiffre représente environ 2 p. 100 des émissions mondiales de GES. (www.nrtee-trnee.ca)

- *Biodiversité* – le nombre d'espèces en péril au Canada est passé de 178 en 1988 à 415 en 2002. (www.speciesatrisk.gc.ca)

- *Nature* – le rapport de la TRNEE, *Préserver le capital naturel du Canada*, fait état des menaces directes et indirectes qui pèsent sur la nature. Les menaces directes – qui vont de l'étalement urbain à l'expansion vers le Nord de l'exploitation forestière, minière, pétrolière et gazière – risquent de transformer les paysages terrestres et marins du Canada à un rythme sans précédent au cours des dix prochaines années. Quant aux menaces indirectes, telles que la pollution et le changement climatique, elles portent gravement atteinte aux écosystèmes du Canada. (www.nrtee-trnee.ca)

- *Viabilité écologique urbaine* – le rapport de la TRNEE, *La qualité de l'environnement dans les villes canadiennes*, décrit comment les principaux indicateurs relatifs à l'utilisation des automobiles, à la fréquentation des transports en commun et aux modes d'urbanisation affichent des tendances négatives. Ces indicateurs soulignent la nécessité d'améliorer sensiblement la qualité de l'environnement urbain en s'attaquant aux aspects centraux et connexes de la forme urbaine, du transport et de la consommation d'énergie (www.nrtee-trnee.ca)

La contribution de la TRNEE au Rendement du Canada

Le rendement du Canada est un rapport annuel présenté au Parlement qui décrit le contexte de l'évaluation du rendement des programmes du gouvernement fédéral. Les travaux de la TRNEE ont trait à deux chapitres de ce rapport : « L'environnement au Canada » et « Les avenues de développement économique et l'innovation au Canada. »

En ce qui concerne l'environnement, notre organisme soutient le rôle du gouvernement fédéral qui consiste à « promouvoir l'avancement et le partage des connaissances en matière d'environnement pour permettre aux Canadiens de faire des choix éclairés. » Plus précisément, nos activités contribuent à atteindre trois résultats essentiels définis par le gouvernement. Nos récents travaux sur la viabilité écologique urbaine et la remise en état des terrains contaminés devraient contribuer à atteindre l'objectif de protection de l'environnement contre la pollution et de sa remise en état une fois contaminé. Quant aux efforts que nous consacrons actuellement au domaine de l'énergie, ils favorisent le résultat qui consiste à minimiser les risques relatifs au changement climatique. Enfin, nos travaux sur la conservation contribuent à atteindre le résultat suivant : l'adoption par le Canada d'une optique durable dans son utilisation des ressources et des écosystèmes naturels.

Le chapitre intitulé « Les avenues de développement économique et l'innovation au Canada » décrit le rôle du gouvernement comme suit : « l'amélioration du bien-être des Canadiens, qui passe par l'amélioration de leur niveau de vie ainsi que de leur qualité de vie ». La TRNEE contribue à la réalisation des résultats fixés par le gouvernement et qui ont trait à la mise en place d'une « infrastructure régionale et urbaine solide et à une forte croissance économique », à un « marché sûr et juste » et à « une économie du savoir novatrice ».

Contribution aux priorités gouvernementales

Au cours de 2003-2004, la TRNEE a joué un rôle dans plusieurs priorités nationales.

> *« Ce budget, qui s'inspire des recommandations de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, investira 15 millions de dollars au cours des deux prochaines années pour élaborer et présenter de meilleurs indicateurs environnementaux sur l'assainissement de l'air et de l'eau et sur les émissions de gaz à effet de serre. »*
> *– Plan budgétaire 2004*

En février 2004, le Discours du Trône annonçait que le gouvernement commencerait à intégrer des indicateurs de développement durable et de l'environnement dans sa prise de décisions. Cette intention a été réaffirmée dans le budget qui s'ensuivit en mars. On peut établir des liens entre les indicateurs et les priorités exprimés dans la même partie du Discours du Trône qui traite des projets qu'a le gouvernement d'intensifier son engagement pour assainir l'air et l'eau et pour respecter l'engagement du Canada pris dans le cadre du Protocole de Kyoto.

L'inquiétude face au changement climatique et à la pollution atmosphérique est également l'un des facteurs qui motive l'Initiative de l'énergie et du changement climatique de la TRNEE. En août 2003, le Premier ministre a demandé à la TRNEE de faire des études et d'informer les Canadiens sur

le potentiel de réduction des émissions à l'avenir. Par la suite, il a précisé que ces travaux profiteraient aux stratégies futures sur l'énergie et le changement climatique et contribueraient à renforcer la compétitivité. Dans le cadre de ce programme, la TRNEE espère amorcer un débat qui commencera à s'attaquer à certains des grands défis énergétiques que les Canadiens devront relever au cours des 30 à 50 prochaines années. Il s'agit, entre autres, du changement climatique, de la volatilité du coût de l'énergie, du contexte continental de la politique énergétique du Canada et de la sécurité de l'approvisionnement énergétique.

Sur d'autres fronts, la grande tournée pancanadienne de la TRNEE qui avait pour but de promouvoir de nouvelles façons d'envisager la viabilité écologique urbaine et le réaménagement des terrains contaminés, venait appuyer le nouveau « programme urbain » du gouvernement fédéral. Notre programme actuel d'Écologisation de la fiscalité avait pour but de faire mieux comprendre comment la politique fiscale peut être appliquée de manière plus large pour atteindre les objectifs relatifs aux politiques environnementales. Et notre nouveau Programme sur la forêt boréale contribuera à la conservation du capital naturel du Canada pour les générations à venir. On trouvera sur le site Web de la TRNEE plus de précisions sur nos travaux dans ce domaine, entre autres (www.nrtee-trnee.ca).

Facteurs influant sur notre rendement

Le succès de la TRNEE dépend, en grande partie, de sa capacité d'influer sur la manière dont le gouvernement aborde d'importants enjeux du développement durable. Les décideurs doivent saisir la valeur de nos conseils et les juger suffisamment fiables pour intervenir en conséquence. C'est pourquoi la TRNEE doit gérer, avec soin, tout risque qui menace la pertinence, la neutralité ou la crédibilité de l'analyse et des recommandations qu'elle présente.

Pour s'assurer que ses travaux soient pertinents pour les décideurs, la TRNEE se livre à un vaste exercice de définition de la portée d'un nouveau programme avant de l'amorcer, et ce programme n'ira de l'avant que si les parties prenantes se montrent désireuses que l'on intervienne dans ce domaine. Le statut indépendant de l'organisme est indispensable à sa neutralité, tout comme sa culture de gestion, qui lui permet de très bien comprendre ce domaine de risques et d'assurer que la neutralité et l'équilibre sont préservés à toutes les étapes du processus et de la production de rapports de la TRNEE. Enfin, la crédibilité des conseils prodigués par la TRNEE s'appuie sur la contribution des parties prenantes pour garantir que l'information soit, à la fois, valable et représentative de tous les points de vue. Les évaluations laissent entendre que l'organisme gère ces risques avec succès.

Toutefois, le succès de la TRNEE ne dépend pas seulement de sa capacité de garantir la qualité de ses conseils. Une autre difficulté majeure a trait au manque général de compréhension des liens étroits qui unissent l'environnement et l'économie et de leurs effets sur le développement durable. Ce manque de compréhension est lié à la faible priorité accordée aux enjeux du développement durable. Dans la mesure où elle le peut, la TRNEE surmonte cette difficulté en consacrant des efforts aux communications qui portent

sur la sensibilisation des décideurs et de ceux qui font l'opinion. Étant donné l'ampleur du problème et la concurrence féroce à laquelle il faut se livrer pour obtenir l'attention et les deniers des décideurs, ce sera là un obstacle au progrès, aussi constant que fondamental.

Ressources

En 2003–2004, la TRNEE a dépensé 4,9 millions de dollars (94 p. 100) du crédit que lui avait accordé le Parlement. Ce crédit, qui représente moins de 0,003 p. 100 des dépenses totales du gouvernement, est légèrement inférieur à celui des exercices précédents à cause de la contribution de 2 p. 100 du budget d'exploitation (93 000 $) de la TRNEE à la mise en œuvre du budget 2003 : objectif de réaffectation d'un milliard de dollars.

Les dépenses totales de la TRNEE pour l'exercice s'élèvent à 5,2 millions de dollars, soit 0,3 million de dollars de plus que les crédits parlementaires utilisés au cours de l'exercice. Cette somme de 0,3 million de dollars représente le coût des services (342 584 $) fournis gratuitement à la TRNEE par d'autres ministères.

Les salaires et services professionnels représentent 3,5 millions de dollars (70 p. 100) des dépenses totales pour l'exercice précédent, ce qui est comparable à la somme de 4,0 millions de dollars (70 p. 100) des dépenses totales au cours de l'exercice précédent. Comme au cours des exercices précédents, pour obtenir des connaissances techniques et pour bien s'ajuster à la fluctuation des demandes pour les programmes, l'organisme a continué d'ajouter aux ressources humaines des services professionnels spécialisés, surtout pour la recherche, l'analyse et les communications.

L'annexe 3 contient des renseignements financiers, dont les états financiers vérifiés.

Partie V : Analyse du rendement

La figure 5.1 illustre les liens entre les résultats, les priorités et les ressources de la TRNEE. Une analyse approfondie du rendement suit. Veuillez noter que cette structure de présentation de rapport diffère sensiblement du Rapport sur les plans et priorités 2003-2004. On trouvera à l'annexe 4 une explication pour ces changements et un tableau de concordance.

Figure 5.1 : Modèle logique de haut niveau

RÉSULTAT STRATÉGIQUE : L'élaboration de politiques fédérales en matière d'environnement et d'économie, ainsi que les décisions dans d'autres secteurs essentiels sont influencées par les conseils de la TRNEE.
Lorsque les décisions qui touchent, à la fois, l'environnement et l'économie reposent sur une analyse et des conseils judicieux, tels que ceux qui sont fournis par la TRNEE, tous les Canadiens en bénéficient. La santé et le bien-être des individus, qui dépendent de la salubrité de l'air, du sol et de l'eau, revêt une importance cruciale pour les Canadiens qui recherchent, également, la prospérité qu'offre une économie saine. La TRNEE aide les décideurs à intégrer ces considérations vitales. Dépenses planifiées : 5,0 millions de dollars Dépenses réelles : 4,9 millions de dollars ETP : 27

RÉSULTAT INDIRECT : De nouveaux partenariats de travail se forment entre l'industrie, les gouvernements, les organisations non gouvernementales et d'autres intervenants sociaux importants.
Les programmes multipartites de la TRNEE posent les jalons d'un débat plus poussé sur des questions controversées. Ils y parviennent en facilitant la création de partenariats dans l'ensemble des secteurs et des régions du pays, partenariats qui sont cruciaux pour aplanir les obstacles au développement durable au Canada. Comme ce résultat découle des dépenses consacrées au résultat stratégique, il n'y a aucune affectation particulière de fonds à ce niveau.

RÉSULTAT IMMÉDIAT : La clientèle fédérale et les parties prenantes nationales sont conscientes des possibilités, des solutions pratiques et des problèmes définis et étudiés par la TRNEE, et elles les comprennent.

Pour prendre des décisions savamment dosées, les décideurs doivent bien comprendre le point de vue des principales parties prenantes, les points essentiels de convergence et de débat, et l'éventail de solutions possibles. En faisant participer les décideurs aux groupes de travail et aux consultations de la TRNEE, et en diffusant de manière générale l'information qui en résulte, l'organisme s'attend à constater une meilleure compréhension.

Ce résultat est un élément préalable dont découle directement la réalisation du résultat stratégique. C'est ainsi que les dépenses et les ETP ne se reflètent qu'au niveau du résultat stratégique.

PLANS ET PRIORITÉ AU NIVEAU DE L'ACTIVITÉ

La TRNEE a une activité, qui consiste à prodiguer des conseils sur l'environnement et l'économie. Cette activité constitue donc notre priorité. La planification de la TRNEE se fait surtout au niveau de deux activités sous-jacentes :

- Formuler des conseils (commander des recherches, réunir des parties prenantes). Cette année, la TRNEE a publié des rapports importants sur la viabilité écologique urbaine, l'utilisation d'indicateurs d'environnement et de développement durable, et sur la conservation de la nature. On trouvera, au cours de cette analyse, plus de précisions sur ces travaux, parmi d'autres.
- Diffuser des conseils (conseiller la clientèle fédérale, diffuser des conseils auprès d'autres parties prenantes). Cette année, la TRNEE a diffusé ses principaux rapports à un vaste éventail d'auditoires ciblés, en recourant à divers moyens tels qu'une tournée pancanadienne des villes. On trouvera, ci-après, des précisions sur ces initiatives.

Toute dépense consacrée à cette seule activité équivaut à une dépense consacrée au résultat stratégique et, à ce titre, ne se reflète qu'à ce niveau. (À partir de la rédaction du *Rapport sur le rendement 2004–2005*, l'organisme sera en mesure de rendre compte des dépenses dans les deux champs d'activités sous-jacentes.)

Un nouveau système de mesure du rendement et une nouvelle fonction d'évaluation au sein de la TRNEE

Pour l'année visée par le rapport, la TRNEE insiste davantage sur la description de son rendement qu'au cours des années précédentes. La mise en œuvre de son nouveau système de mesure du rendement permet de mieux comprendre, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, ses activités, ses résultats et les proportions selon lesquelles l'organisme a suscité plus de prise de conscience et de compréhension – son résultat immédiat. L'organisme a appliqué ce nouveau système à sa tournée pancanadienne des villes et s'en est servi dans la planification de nouveaux programmes. En conséquence, les renseignements sur le rendement seront disponibles au fur et à mesure que les nouveaux programmes évolueront.

Cette année, la TRNEE a également introduit une fonction d'évaluation, en recourant à des études de cas pour évaluer les programmes qui se sont achevés récemment. Par exemple, elle a commandé quatre évaluations pilotes indépendantes qui portaient sur les résultats à un niveau supérieur, notamment sur son influence sur l'élaboration des politiques et les décisions dans d'autres secteurs. L'organisme compte évaluer un ou plusieurs programmes par an. Il est prévu que, dans le cadre d'une synthèse quinquennale, la combinaison de ces évaluations, ainsi que la mesure du rendement en cours, permettront d'obtenir un tableau relativement complet de l'historique du rendement de la TRNEE. On trouvera plus de précisions sur la manière dont la TRNEE aborde la mesure et l'évaluation du rendement dans son *Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats*.

On trouvera, ensuite, une analyse du rendement de l'organisme, y compris une description des progrès accomplis sur la voie des résultats et des priorités, ainsi que de sa position face aux initiatives gouvernementales.

Influence sur l'élaboration des politiques fédérales en matière d'environnement et d'économie, ainsi que sur les décisions dans d'autres secteurs clés :

Notre résultat *stratégique*

Lorsque les décisions qui touchent, à la fois, l'environnement et l'économie reposent sur une analyse et des conseils judicieux, tels que ceux qui sont fournis par la TRNEE, tous les Canadiens en bénéficient. La santé et le bien-être des individus, qui dépendent de la salubrité de l'air, du sol et de l'eau, revêt une importance cruciale pour les Canadiens, qui recherchent également la prospérité qu'offre une économie saine. La TRNEE aide les décideurs à intégrer ces considérations vitales.

Quatre évaluations récentes de nos travaux ont souligné cette contribution, en confirmant que nos travaux sont pertinents et très bien considérés par les hauts fonctionnaires fédéraux, ainsi que par les dirigeants de la société civile et du secteur privé. Malgré tout, notre influence sur la politique fédérale a été modérée. Nous avons appris que les hauts fonctionnaires fédéraux s'attendent à ce que nous présentions un contexte plus large pour la formulation de conseils en matière de développement durable et que nous puissions améliorer notre efficacité générale de plusieurs manières.

Indicateur de rendement : les hauts fonctionnaires fédéraux considèrent la TRNEE comme une source importante de conseils stratégiques

Les travaux de la TRNEE sont habituellement considérés comme une source importante de conseils stratégiques par les hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral et par les directeurs de programmes. La majorité de ceux qui ont été interrogés sont d'avis que la TRNEE a tout le potentiel voulu pour apporter « beaucoup » ou « énormément » aux enjeux d'importance nationale. Les hauts fonctionnaires fédéraux n'ont signalé aucun autre organisme qui serait mieux placé pour traiter d'enjeux nationaux tels que les indicateurs de l'environnement et du développement durable, le réaménagement des terrains contaminés et la viabilité écologique urbaine.

Les critiques de la documentation publiée confirment que les travaux de l'organisme dans des domaines tels que les terrains contaminés, la conservation de la nature, la viabilité écologique urbaine, l'écologisation de la fiscalité et les indicateurs nationaux sont souvent cités par les principaux ministères. Une analyse du site Web de la TRNEE pendant six mois l'année dernière a révélé que les hauts fonctionnaires fédéraux sont, de loin, le groupe de visiteurs du site Web le plus important, qu'ils consultent fréquemment et de manière répétée le site pour fureter ou télécharger des documents, notamment les rapports très populaires de la série *L'État du débat*.

Un dernier indice que le gouvernement fédéral apprécie les conseils de la TRNEE est la manière dont il est enclin à demander à l'organisme de mener des travaux supplémentaires dans des domaines stratégiques précis. Au cours des dernières années, l'organisme a répondu à des demandes pour étendre la sensibilisation et la compréhension de l'échange de droits d'émissions, à l'échelon national, parmi ceux qui font l'opinion au Canada, et pour élaborer une série d'indicateurs nationaux en matière d'environnement et de développement durable. En août 2003, le Premier ministre a demandé à la TRNEE de « faire des études et d'informer les Canadiens sur le potentiel de réduction d'émissions à l'avenir ». La TRNEE répond actuellement à cette toute dernière demande.

Certains exemples précis de l'influence sur la politique fédérale cette année sont énoncés ci-dessous :

- Le rapport sur *La qualité de l'environnement dans les villes canadiennes* a été publié il y a moins d'un an, et déjà, les hauts fonctionnaires fédéraux ont déclaré qu'il avait déjà beaucoup inspiré les politiques fédérales, et l'adoption d'au moins une recommandation a été annoncée.
- En ce qui concerne l'élaboration d'une série nationale d'indicateurs, les hauts fonctionnaires ont signalé que l'initiative des indicateurs de développement durable et de l'environnement avait favorisé la perspective d'utiliser les indicateurs dans la définition des comptes nationaux. Les indicateurs de la TRNEE commencent à être intégrés à la production de rapports gouvernementaux, tels que *Le rendement du Canada 2003*, rapport annuel du président du Conseil du Trésor au Parlement.
- Les indicateurs de la TRNEE ont été mentionnés dans deux documents essentiels du programme fédéral, le Discours du Trône 2003 et le Budget 2004, dans lesquels on annonce 15 millions de dollars pour exploiter cette initiative.

Indicateur de rendement : Les décideurs d'autres niveaux de gouvernement et le secteur privé considèrent la TRNEE comme une source importante de conseils

Comme une bonne part des conseils formulés par la TRNEE porte sur le rôle stratégique du gouvernement fédéral, son influence sur d'autres niveaux de gouvernement et secteurs est plus restreinte. Même si trois évaluations incluaient des représentants de secteurs non fédéraux, il n'y a pas assez de preuves à partir desquelles on pourrait tirer des conclusions générales pour le moment. Toutefois, quelques conclusions laissent entendre que l'organisme exerce une influence en dehors du gouvernement fédéral.

- On accorde beaucoup d'attention au rapport sur *La qualité de l'environnement dans les villes canadiennes* (le rapport « urbain ») au niveau municipal, certains conseillers municipaux approuvant officiellement le rapport (Ville de Toronto et District régional de Vancouver) et le diffusant à un réseau élargi de personnes-ressources pour accroître la sensibilisation.
- Les organismes de réflexion et autres organisations non gouvernementales (ONG) se servent du rapport urbain pour défendre leurs intérêts auprès des décideurs de l'État à plusieurs niveaux. Au moins un groupe de réflexion se sert également du rapport pour informer les décideurs provinciaux sur les orientations stratégiques recommandées en Ontario.
- Quoique l'influence au niveau provincial ait été variable, une province a indiqué qu'elle se servait déjà du rapport urbain pour orienter sa prise de décisions. Les provinces sont parfois sensibles à des études ou à des recommandations stratégiques d'envergure nationale qui ont trait à des enjeux urbains. Toutefois, l'évaluation a révélé que cette préoccupation n'avait pas été soulevée à propos du rapport de la TRNEE. C'est là une constatation positive importante.
- L'initiative sur l'échange de droits d'émissions à l'échelon national de la TRNEE est généralement reconnue comme facilitant grandement la compréhension du sujet parmi des leaders d'opinions et des décideurs qui ne sont pas des experts.
- Les parties prenantes à l'échelon national ont signalé que l'initiative des indicateurs de développement durable et d'environnement avait beaucoup contribué à l'élaboration d'indicateurs à tous les niveaux du gouvernement.

On trouvera dans l'analyse de notre priorité, ci-dessous, plus de précisions sur la valeur des conseils prodigués par la TRNEE.

Influence de la TRNEE : Que pouvons-nous améliorer?

Les hauts fonctionnaires fédéraux qui ont été interrogés ont confirmé que les conseils de la TRNEE sont très généralement respectés pour leur crédibilité, leur neutralité et leur pertinence à l'égard d'enjeux nationaux importants. Toutefois, ces hauts fonctionnaires ont également suggéré que l'influence de la TRNEE sur la politique fédérale devrait être plus forte, en concluant qu'elle devrait chercher à s'intégrer comme un acteur clé, sinon de premier rang, en matière de développement durable au sein de l'appareil fédéral. Le renforcement de ce rôle comporterait, probablement, la formulation de conseils stratégiques de haut niveau au gouvernement en matière de développement durable. Pour atteindre cet objectif, il faudrait apporter des changements majeurs à la manière dont la TRNEE aborde actuellement ses travaux. L'organisme étudie les implications d'une telle mutation dans le cadre de ses efforts de planification stratégique.

De nouveaux partenariats de travail se forment entre l'industrie, les gouvernements, les organisations non gouvernementales et d'autres intervenants sociaux importants :

> ***Le Canadian Brownfields Network (CBN)*** *tente d'accélérer le réaménagement des terrains contaminés et de promouvoir une revitalisation urbaine efficace.*
>
> *Le CBN, qui s'inspire des travaux de la TRNEE, offre constamment à ses membres, qui sont tant des praticiens et des parties prenantes dans le domaine des terrains contaminés, l'occasion d'interagir, d'échanger des études de cas concluantes, et de rechercher activement de nouveaux mécanismes qui amélioreront le rendement environnemental et économique de la collectivité.*

Un résultat *indirect* précieux

Les nouveaux partenariats qui se forment pour poursuivre le dialogue et maintenir l'élan imprimé dans le domaine du développement durable, constituent une retombée importante des processus de la TRNEE.

Les programmes multipartites de la TRNEE posent les jalons d'un débat plus poussé sur des questions controversées. Ils y parviennent en facilitant la création de partenariats dans l'ensemble des secteurs et des régions du pays, partenariats qui sont cruciaux pour aplanir les obstacles au développement durable au Canada.

Les parties prenantes et les hauts fonctionnaires qui participent à l'initiative des indicateurs de développement durable et de l'environnement ont signalé que la capacité de la TRNEE de collaborer avec plusieurs niveaux de gouvernement, de régions et de secteurs à l'élaboration des indicateurs lui a permis de contribuer à des travaux relevant d'autres niveaux du gouvernement. Ce programme a donné aux participants l'occasion de se rencontrer en personne, ce qui marquait une première pour nombre d'entre eux, et de repérer les possibilités de collaboration à l'avenir.

Dans la même veine, les travaux de l'organisme sur le réaménagement des terrains contaminés ont abouti à la création du Canadian Brownfields Network qui contribue à la mise en œuvre des recommandations de la TRNEE et qui sert de lien constant entre le gouvernement, les parties prenantes et les praticiens (voir encadré latéral).

Meilleure prise de conscience et compréhension des problèmes, possibilités et solutions pratiques en matière d'environnement et d'économie :

Notre résultat *immédiat*

Pour prendre des décisions bien dosées, les décideurs doivent bien comprendre le point de vue des parties prenantes, les points de convergence et de débat, et l'éventail de solutions

possibles dans des domaines stratégiques précis. En faisant participer ces décideurs aux groupes de travail, aux ateliers et aux consultations de la TRNEE, l'organisme les aide à acquérir cette compréhension, qui est un élément préalable important à la réalisation de l'objectif stratégique de l'organisme. Une vaste diffusion de l'information qui en découle aux auditoires ciblés et à ceux qui font l'opinion dans l'ensemble du pays suscite une compréhension encore plus vaste parmi les principaux secteurs et groupes, et offre un soutien solide aux orientations et aux thèmes stratégiques principaux. Ce soutien est, à son tour, une source supplémentaire de confiance pour les décideurs.

Indicateur de rendement : Meilleure prise de conscience et compréhension de la part des hauts fonctionnaires fédéraux et des intervenants concernés à l'échelon national

À titre d'organe consultatif, la TRNEE a, en fin de compte, peu de contrôle sur les décisions stratégiques. Elle s'emploie plutôt à instaurer la compréhension nécessaire au préalable. Cet organisme est devenu très compétent pour atteindre cet objectif, comme en attestent la mesure et l'évaluation du rendement. Les participants aux processus multipartites de la TRNEE et à ses sessions d'information ont dit bien connaître nos travaux. Ils conviennent, en général, qu'ils connaissent et comprennent mieux maintenant les enjeux, même si la plupart d'entre eux étaient déjà bien informés avant de participer aux processus et aux activités de la TRNEE. Les sondages et les évaluations ont fait ressortir le lien entre, d'une part, les efforts déployés pour susciter la prise de conscience et la compréhension et, d'autre part, pour imprimer l'élan et apporter le soutien nécessaire au changement :

- La TRNEE a mené une grande tournée pancanadienne pour diffuser les recommandations sur ses travaux relatifs aux villes durables et au réaménagement des terrains contaminés, dans le cadre de laquelle elle ciblait les représentants provinciaux et municipaux de niveau moyen et supérieur, d'autres parties prenantes et leaders d'opinion clés dans les médias. La majorité des participants ont signalé que leur présence aux sessions d'information avait accru leur prise de conscience et compréhension (93 p. 100 ont dit « oui » ou « d'une certaine manière »).
- Dans le cadre de la même tournée, 71 p. 100 des participants ont dit être d'accord avec les recommandations de la TRNEE, et plus de la moitié d'entre eux ont dit qu'ils interviendraient en fonction de l'information qu'ils avaient recueillie dans le cadre de ces sessions. Les trois quarts d'entre eux ont dit que l'information les aiderait dans leur prise de décisions et pour susciter plus de débat dans leur milieu de travail.
- Tous les hauts fonctionnaires fédéraux interrogés étaient conscients du contenu du rapport de l'Initiative des indicateurs de développement durable et de l'environnement, et 80 p. 100 d'entre eux ont indiqué que leur compréhension de ces enjeux s'était améliorée grâce à cette initiative. Deux tiers des parties prenantes autres que fédérales ont indiqué qu'elles comprenaient désormais mieux les enjeux, même si un grand nombre de ces parties prenantes étaient déjà des experts dans le domaine.
- Les intéressés croient généralement que l'Initiative d'échange de droits d'émissions, à l'échelon national, a beaucoup contribué à la sensibilisation et à la compréhension du sujet parmi les leaders d'opinion et les décideurs qui ne sont pas des experts. Cette

initiative a posé les jalons d'autres travaux qui seront menés par le gouvernement fédéral.

- Les évaluations ou d'autres conclusions de la mesure de la performance n'ont suggéré aucune amélioration majeure à apporter.

Formuler des conseils sur les enjeux économiques et environnementaux :

Prix du leadership en matière de politique du collège Arthur Kroeger 2004

Présenté à la TRNEE au printemps 2004, ce prix prestigieux est décerné à un particulier ou à un organisme qui sert de modèle dans la manière de définir un enjeu, puis de faire progresser avec succès le processus d'élaboration et d'adoption de politiques publiques en recourant à un leadership novateur. Dans le cas de la TRNEE, le jury du prix a signalé « l'excellence dans la recherche d'un consensus stratégique entre des perspectives et des intérêts économiques et environnementaux conflictuels ».

Notre *priorité*

La seule priorité de la TRNEE consiste à prodiguer des conseils sur des questions qui se situent à la croisée de l'environnement et de l'économie. Avec son petit budget de 5,5 millions de dollars, l'organisme parvient néanmoins à formuler un nombre croissant de conseils sur des enjeux qui revêtent une importance nationale, conseils que les décideurs, qu'ils relèvent de l'appareil fédéral ou non, considèrent tous comme enrichissant beaucoup l'état de nos connaissances sur le développement durable.

La formulation de conseils comporte deux activités sous-jacentes. La première consiste à prodiguer le conseil, ce qui comporte des recherches originales et des rencontres avec les parties prenantes pour assurer l'équilibre et la crédibilité. Ce travail, qui s'étend généralement sur 18 à 24 mois, est dirigé par un groupe de travail qui représente un vaste éventail de perspectives. Comme les enjeux explorés sont souvent des points sensibles, le processus de la TRNEE est conçu de manière à aider les parties prenantes à surmonter leurs différences profondément ancrées. Le groupe de travail commande ensuite des travaux de recherche pour analyser les faits et tendances économiques et environnementaux qui sous-tendent chaque domaine d'étude. Un groupe élargi de parties prenantes est ensuite formé pour formuler ses commentaires. On clarifie alors les points qui font l'unanimité et dont il faudrait débattre, et l'on précise les conséquences de toute intervention ou de l'absence d'intervention.

Ces efforts sont couronnés par la publication d'un rapport de la série *L'État du débat* qui présente les résultats des recherches du groupe de travail, ainsi que son analyse et ses recommandations. Ensuite, l'organisme amorce une deuxième activité sous-jacente, la diffusion de ses conseils. Une fois le rapport publié, son contenu est activement diffusé par divers modes de communication pour s'assurer qu'il rejoigne les décideurs et les leaders

d'opinion ciblés partout dans le pays. L'organisme a découvert que cette deuxième étape est cruciale pour susciter la prise de conscience et la compréhension et pour influer sur l'élaboration de politiques et la prise de décisions.

Première activité sous-jacente : prodiguer des conseils par la voie de travaux de recherche commandés et en consultant les parties prenantes

En 2003–2004, la TRNEE a mené des travaux dans le cadre de quatre programmes, et trois d'entre eux ont publié des conseils dans le cadre des rapports de la série *L'État du débat*, et elle a produit son rapport annuel sur l'*Écologisation du budget*. Elle a également commencé à définir la portée de quatre secteurs possibles de programmes. L'état de ces travaux est résumé à la figure 5.2 et décrit ci-dessous.

Figure 5.2 : Secteurs de programmes de la TRNEE et état d'avancement des travaux au 31 mars 2004

Thème du programme	État d'avancement des travaux
Protection du patrimoine naturel	Terminé – Rapport de la série *L'État du débat*
Viabilité écologique urbaine	Terminé – Rapport de la série *L'État du débat*
Initiative des indicateurs de développement durable et de l'environnement	Terminé – Rapport de la série *L'État du débat*
Écologisation de la fiscalité	Travaux en cours
Écologisation du budget	Publication d'un rapport annuel
Préserver le capital naturel du Canada : la forêt boréale	La définition de la portée est achevée
Marchés financiers et durabilité	La définition de la portée est achevée
Énergie et changement climatique	La définition de la portée est en cours
Gouvernance	La définition de la portée est achevée

Protection du patrimoine naturel : la TRNEE a créé ce programme en 2001 pour définir et soutenir de nouveaux instruments qui aideraient les Canadiens, et ce, à tous les niveaux, à assumer la gestion des terres et des eaux. Un rapport de la série *L'État du débat*, publié en juin 2003, souligne les principaux défis et possibilités de la conservation au Canada. Ce rapport a également présenté 20 recommandations qui, si elles se concrétisent, feront du Canada un leader mondial en matière de conservation.

Viabilité écologique urbaine : la TRNEE a mené un ensemble de recherches originales sur la manière dont le gouvernement fédéral pourrait mieux orienter le rôle qu'il joue dans l'environnement urbain en recourant de manière plus efficace à la politique fiscale. Les responsables du programme ont publié un rapport de la série *L'État du débat* en mai 2003.

Initiative des indicateurs de développement durable et de l'environnement (IDDE) : le ministre des Finances, constatant que « … les moyens dont nous disposons à l'heure actuelle pour mesurer les progrès [des politiques environnementale et économique] sont inadéquats », a annoncé l'initiative IDDE dans le budget du printemps 2000. La TRNEE a effectué une comparaison et une analyse globales des données et des indicateurs relatifs à cinq aspects du capital naturel (ressources non renouvelables, terres et sols, ressources renouvelables, qualité de l'air et conditions atmosphériques, et ressources hydriques) et à un aspect du capital humain (niveau d'instruction). Cet ensemble de connaissances, tout à fait novatrices, a abouti à une série d'indicateurs nationaux de développement durable et d'environnement, qui sont solides, crédibles et faciles à comprendre, et qui ont été publiés en mai 2003.

Écologisation de la fiscalité : ce programme, en cours, démontre comment les gouvernements peuvent recourir à la politique fiscale pour atteindre des objectifs environnementaux et économiques. Au cours de la dernière année, il a évalué le rôle de la politique fiscale dans la promotion de la réduction, à long terme, des émissions de carbone, tant sous forme de pourcentage de croissance économique qu'en termes absolus. Ce programme est en train d'effectuer des études de cas dans trois domaines où le recours à la politique fiscale semble prometteur pour les réductions des émissions de carbone, à long terme : rendement énergétique, énergie renouvelable et hydrogène. Les responsables du programme préparent également un rapport de la série *L'État du débat* sur la politique fiscale et l'énergie, qui est censé être publié à la fin de 2004.

Écologisation du budget : en intégrant quelques initiatives environnementales importantes dans son budget annuel, le gouvernement fédéral peut commencer à créer un héritage de bien-être économique, communautaire et écologique qui soit durable, intégré et bien équilibré. Les recommandations sont présentées tous les ans au ministre des Finances et au Comité permanent des finances.

De nouveaux domaines de travail ont été explorés en vue de la programmation à venir

Préserver le capital naturel du Canada : la forêt boréale : la portée de ce domaine avait été définie en 2003, et l'on avait décidé de lancer un programme intégral en 2004. Nous bénéficions d'une période limitée pour préserver notre capital naturel dans la forêt boréale du Canada, tandis que l'aménagement industriel s'étend de plus en plus vers le Nord et que de nombreuses provinces consacrent des secteurs encore vierges de la forêt boréale à l'aménagement. Le programme intégral examinera l'intégration de la conservation et de l'aménagement des ressources dans la forêt boréale. Son rapport final, censé être publié au printemps 2005, recommandera une série d'instruments réglementaires et de politiques fiscales pour contribuer à réaliser cette intégration.

Marchés financiers et durabilité : la définition de la portée de ce domaine avait été faite à fond en 2003–2004, et l'on avait décidé d'amorcer un programme intégral en 2004. La TRNEE animera un débat multipartite indépendant sur l'investissement responsable et la responsabilité des entreprises en analysant les liens entre la durabilité (comprenant des enjeux environnementaux et sociaux) et le rendement financier au Canada.

Énergie et changement climatique : ces travaux en étaient à la phase de définition de la portée en 2003–2004. En août 2003, le Premier ministre a demandé à la TRNEE « de faire des études et d'informer les Canadiens sur le potentiel de réduction d'émissions à l'avenir ». Il a ensuite précisé que ces travaux devraient éclairer les stratégies sur l'énergie et le changement climatique à l'avenir, et contribuer à renforcer la compétitivité. Grâce à ce programme, la TRNEE espère amorcer un débat qui permettra de relever certains des grands défis énergétiques qui se poseront aux Canadiens au cours des 30 à 50 prochaines années, tels que le changement climatique, la volatilité du coût de l'énergie, le contexte continental de la politique énergétique du Canada et la sécurité de l'approvisionnement énergétique. La TRNEE continue de collaborer avec Ressources naturelles Canada et Environnement Canada pour préciser les paramètres et les échéanciers de cette initiative, qui est censée devenir un programme intégral en 2004.

Gouvernance : la TRNEE, qui constate qu'un grand nombre des enjeux qu'elle examine comporte un élément important de gouvernance, a entrepris de définir la portée du potentiel d'un programme à part entière sur ce sujet, comme le rapporte le RPP 2003-2004. La définition de la portée a abouti à la décision de ne pas créer un programme intégral mais de plutôt veiller à ce que chaque nouveau programme de la TRNEE comporte un examen des questions de gouvernance.

Indicateur de rendement : Les parties prenantes et la clientèle signalent que la TRNEE fournit de l'information nouvelle qui est pertinente, utile et crédible

La véritable mesure de la valeur de nos conseils est l'utilité qu'y voient les décideurs fédéraux et les parties prenantes. Comme l'utilité est un facteur de crédibilité et de pertinence, la TRNEE veille avec soin à ce que ces éléments constituent les qualités essentielles des conseils qu'elle prodigue.

La *crédibilité* de nos travaux dépend de notre capacité à demeurer neutre et à trouver un juste équilibre, dans nos rapports de la série *L'État du débat*, entre les perspectives de nos intervenants qui sont différentes et souvent conflictuelles. Le fait que ces rapports soient étudiés et approuvés par l'ensemble des membres de la TRNEE avant leur publication contribue à garantir leur neutralité. La TRNEE n'a pas été en mesure de vérifier les perceptions de tous les intervenants en ce qui concerne la crédibilité. Toutefois, la réaction des décideurs fédéraux de haut niveau a été très positive. Ce groupe a jugé les rapports et documents de la TRNEE comme faisant preuve d'une bonne analyse, de clarté, de professionnalisme et d'équilibre, et ils ont félicité la TRNEE pour le professionnalisme de l'élaboration de ses politiques et de ses mécanismes de consultation. Dans leurs commentaires, les personnes interrogées se sont dites très impressionnées par le calibre de participants experts rassemblés dans les débats de la TRNEE, et par l'impartialité et la neutralité de l'organisme, tant dans la manière de présider les réunions que dans l'élaboration de ses conclusions et recommandations sur des enjeux essentiels. La solidité de l'assise analytique qui sous-tend l'élaboration des politiques et des mécanismes de consultation de la TRNEE a été reconnue et approuvée.

La *pertinence* de nos travaux quant aux enjeux qui occupent les décideurs fédéraux et les intervenants nationaux est également un facteur crucial de notre succès. C'est pourquoi nos

programmes font généralement l'objet d'une définition poussée de la portée. L'organisme n'amorce un programme intégral que si les parties prenantes se montrent vraiment désireuses de traiter d'un sujet donné et veulent manifestement que la TRNEE s'engage dans cette voie. Les parties prenantes prennent part à des groupes de travail pour aiguiller les travaux et en assurer l'à-propos. Les résultats des évaluations de cette année confirment que les intervenants ont tous trouvé les travaux de la TRNEE très pertinents. Voici quelques exemples des constatations formulées :

- La question de l'échange national des droits d'émissions demeure pertinente dans les priorités et objectifs du gouvernement fédéral en matière de changement climatique, surtout en ce qui concerne les moyens les plus efficaces sur le plan économique d'atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- Les entrevues confirment que les indicateurs d'environnement et de développement durable demeurent une priorité importante pour les autorités fédérales, provinciales et municipales, ainsi que pour les organisations non gouvernementales, les organismes à but non lucratif et les organismes du secteur privé. En outre, l'initiative de l'IDDE est mentionnée dans les principaux documents du programme fédéral tel que le Discours du Trône 2004 et le Plan budgétaire 2004.
- Le sujet de la viabilité écologique urbaine qui comprend l'infrastructure urbaine, est une priorité nationale essentielle qui est, sans cesse, citée et qui est définie dans les objectifs des documents du programme du gouvernement fédéral tels que les budgets, le Discours du Trône 2004 et les stratégies de développement durable des ministères. Cette question a fait l'objet d'une attention accrue à titre de priorité nationale en 2004.

Quant à la valeur ajoutée, les évaluations ont donné lieu au constat suivant :

- La TRNEE est en mesure d'apporter un éclairage « très important » ou « important » sur le sujet de la viabilité écologique urbaine. En outre, aucun autre organisme n'a été cité de manière générale comme étant mieux placé pour traiter des questions urbaines à l'échelon national. Aucune initiative comparable n'a été prise par d'autres organismes, qu'il s'agisse de groupes de travail ou d'organismes du gouvernement fédéral, ou encore de groupes de réflexion sur les politiques publiques. Les types d'activités menées par la TRNEE s'annoncent très utiles pour les questions de viabilité écologique urbaine à l'échelon national, ainsi qu'à l'échelon régional et local. La formulation des recommandations précises, quant au rôle du gouvernement fédéral en matière de viabilité écologique urbaine, a été considérée comme particulièrement utile.

La TRNEE se réjouit, à l'avance, d'effectuer un sondage auprès des parties prenantes non fédérales en 2004–2005 pour obtenir un tableau plus complet de l'utilité, de la pertinence et de la crédibilité de ses conseils.

Activité sous-jacente II : Diffuser ses conseils auprès de la clientèle fédérale et d'autres secteurs ciblés

En 2003–2004, la TRNEE a continué de veiller soigneusement à ce que les décideurs fédéraux, les parties prenantes des secteurs clés, les médias et le public la reconnaissent comme un chef de file dans la formulation de points de vue et d'analyses objectives

concernant « *l'État du débat* » sur l'environnement et l'économie au Canada. La TRNEE a été extrêmement active cette année, en publiant trois rapports de la série *L'État du débat* : *Les indicateurs de développement durable et de l'environnement pour le Canada*, *La qualité de l'environnement dans les villes canadiennes : le rôle du gouvernement fédéral*, et *Protéger le capital naturel du Canada : une vision pour la protection de la nature au XXIe siècle*. Ces rapports ont été source d'inspiration pour divers efforts de diffusion des conseils relatifs à l'environnement et à l'économie.

Indicateur de rendement : diverses stratégies servent à atteindre des auditoires cibles dans le système fédéral, des leaders d'opinion et des décideurs de la société canadienne, ainsi que parmi le public canadien

L'étalement urbain, la croissance rapide, la saturation, le bruit, le smog et la contamination de certains sites figuraient parmi les sujets traités dans le cadre d'une série pancanadienne de sessions d'information, organisée cette année par la TRNEE à Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto, Ottawa et Halifax, qui s'inspirait des recommandations et des principales constatations de la TRNEE tirées de deux rapports que l'organisme a publiés sur la viabilité écologique urbaine et le réaménagement des terrains contaminés mentionnés, ci-dessus. Les sessions ont stimulé le débat parmi les dirigeants municipaux, notamment le maire ou le maire adjoint nommé dans chaque ville, les experts régionaux, les grands spécialistes des questions urbaines et la population qui s'intéresse à ces questions. La TRNEE, qui a pour but d'imprimer un élan à l'élaboration d'une réaction cohérente face aux problèmes urbains du Canada, a rassemblé plus de 1 600 personnes dans le débat sur les villes et a obtenu une vaste couverture médiatique aux niveaux national et local.

La TRNEE a également organisé des réunions d'information avec les principaux hauts fonctionnaires fédéraux, groupes d'industrie et ONG pour discuter des conclusions de ses programmes ainsi que des travaux en cours. Ces réunions d'information prenaient souvent la forme d'une rencontre en tête-à-tête, de réunions d'information interministérielles ou de la présentation de discours dans le cadre de grandes conférences d'associations, d'ONG ou d'industries.

L'organisme a fait l'objet d'une vaste couverture médiatique à l'échelon national tout au long de l'année sur divers sujets, dont le réaménagement des terrains contaminés, la viabilité écologique urbaine, la protection du patrimoine naturel, et les indicateurs de développement durable et d'environnement.

Le site Web de la TRNEE est demeuré un outil important pour diffuser de l'information clé aux parties prenantes et aux membres du public. En 2003-2004, le nombre de visiteurs exceptionnels du site a continué de croître, à raison de 50 p. 100 par rapport à 2002-2003. La bibliothèque virtuelle a permis aux gens d'avoir facilement accès à plus de 300 documents de la TRNEE sur le développement durable, tandis que les rapports de la série *L'État du débat*, image de marque de l'organisme, demeurent hautement reconnus et figurent parmi les documents qui sont téléchargés le plus souvent.

Valeur ajoutée

La TRNEE est très respectée comme source d'information non partisane et très crédible sur les enjeux du développement durable. Dans un cycle normal de 18 à 24 mois, elle effectue une analyse approfondie et formule des recommandations dans quatre à cinq domaines qui correspondent aux priorités du gouvernement. En même temps, elle s'efforce de susciter la prise de conscience et la réceptivité à de nouvelles façons de voir les choses parmi les dirigeants d'opinion les plus influents du pays. La TRNEE s'acquitte de cette tâche avec un budget annuel d'un peu plus de cinq millions de dollars, ce qui représente moins de 0,003 p. 100 des dépenses totales du gouvernement.

Là où nous pourrions nous améliorer

La TRNEE a appris, grâce aux évaluations qu'elle a effectuées, qu'elle doit remanier sa façon de présenter ses propositions d'*Écologisation du budget* pour veiller à ce qu'elle soit plus actuelle, axée sur un moins grand nombre de priorités, et qu'elle vise plus clairement les priorités actuelles des décideurs fédéraux. L'organisme est en train d'évaluer des options en réponse à cette constatation importante.

Quoique l'organisme ait acquis une réputation pour les analyses et les recommandations utiles qu'elle fournit dans divers domaines stratégiques, les décideurs fédéraux nous ont dit qu'ils aimeraient également recevoir des conseils qui soient plus stratégiques. C'est ainsi que l'organisme envisage des façons de fournir un ensemble de conseils stratégiques axés sur les enjeux à l'avenir.

Enfin, la TRNEE aimerait renforcer et régulariser ses contacts avec les hauts fonctionnaires fédéraux, en collaborant plus étroitement avec eux à l'amorce des processus de la TRNEE en vue de cerner les préoccupations et possibilités communes. Quoique les décideurs fédéraux participent déjà à tous les processus de la TRNEE, la prise de contact avec les plus hauts fonctionnaires permettrait de mieux harmoniser la formulation des conseils et l'élaboration des politiques. Il faudrait, pour ce faire, trouver des moyens d'informer les ministres fédéraux ou participer au programme des débats fédéraux-provinciaux pertinents. L'organisme cherche actuellement des moyens d'atteindre ces objectifs de communication.

Progrès dans les initiatives gouvernementales

Cette dernière partie décrit les efforts déployés par la TRNEE dans le cadre de plusieurs initiatives majeures du gouvernement. La figure 5.3 résume le degré d'avancement des travaux dans chaque cas.

Figure 5.3 : Position de la TRNEE dans les initiatives de la TRNEE

Initiative	**État d'avancement : Fondation / Transition / Maturité**
Cadre de responsabilité et de gestion	Fondation établie
Fonction de contrôleur moderne :	
Information intégrée sur le rendement	A presque atteint sa maturité
Systèmes de contrôle appropriés	A presque atteint sa maturité
Gestion intégrée des risques	Phase de transition
Valeurs et éthique	Fondation établie
Gouvernement en ligne	A presque atteint sa maturité
Stratégies de développement durable	S/O
Sécurité et planification de la continuité des activités	Fondation établie
Gestion de l'information gouvernementale	Fondation établie

Cadre de responsabilisation de la gestion et fonction de contrôleur moderne

En 2003, la TRNEE a commencé à s'attaquer au nouveau Cadre de responsabilisation de la gestion (CRG), en appliquant les indicateurs et les mesures du CRG pour, dans un premier temps, définir les points forts et les faiblesses. Un cadre supérieur a été nommé pour favoriser l'intégration du CRG dans la culture de gestion de la TRNEE en 20042005.

La mise en œuvre du CRG s'inspirera des fondements que l'organisme a établis en vertu de la fonction de contrôleur moderne. Les éléments de la fonction de contrôleur moderne progressent bien selon le Plan d'action de la fonction de contrôleur moderne de la TRNEE et sont décrits ci-dessous.

Information intégrée sur le rendement : cet élément de la fonction de contrôleur moderne touche à sa maturité. Avec l'achèvement d'un Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR) pour l'organisme, une révision substantielle de son système d'établissement des coûts basé sur les activités et l'achèvement de l'architecture d'activités des programmes, la TRNEE est en train d'examiner les résultats et d'associer les coûts à son objectif stratégique. Tous les membres du personnel ont reçu la formation et un soutien constant pour la mise en œuvre. Les résultats de rendement sont régulièrement examinés par tous les cadres supérieurs et intégrés dans le cycle de planification stratégique annuelle.

Systèmes de contrôle appropriés : cet élément touche également à sa maturité. La TRNEE est dotée de solides systèmes de contrôle, dont les délégations appropriées de pouvoir de signature, la division des obligations, des politiques et procédures comptables détaillées, ainsi que des politiques et pratiques étayées de documents en matière d'administration, de passation de contrats, d'accueil et de gestion des actifs. En 2003, la TRNEE a continué d'améliorer ses systèmes de contrôle en révisant, en mettant à jour et en officialisant son régime de ressources humaines. Les systèmes de contrôle sont constamment évalués et ajustés au besoin, et les employés de l'organisme reçoivent une formation relative aux rôles et aux responsabilités qui sont liés à ces aspects essentiels. En outre, la TRNEE est vérifiée tous les ans quant à son degré d'importance.

Gestion intégrée des risques : l'organisme est en phase de transition quant à l'intégration des risques dans ses processus de gestion. En 2003, la TRNEE a entrepris une évaluation officielle des risques et mis au point un profil des risques de l'organisme. La TRNEE a constaté qu'elle avait déjà adopté plusieurs mesures efficaces de gestion des risques, telles qu'un fonds d'urgence dans son budget annuel et un forum de la haute direction qui étudie constamment, de manière implicite, les divers domaines de risques. L'organisme planifie actuellement la sécurité et la reprise des activités. En 2004, l'organisme fera du risque un élément explicite de la planification stratégique et de la planification des programmes, ainsi que de la production de rapports.

Valeurs et éthique : cet élément en est à l'étape de fondation, la haute direction s'étant engagée à inscrire les valeurs et l'éthique dans la culture de gestion de l'organisme. L'évaluation de la capacité de la TRNEE a souligné la série commune de valeurs de l'organisme : le respect, la tolérance, une volonté de servir et de trouver un terrain d'entente. La haute direction discute régulièrement des valeurs et de l'éthique avec le personnel qui est sur la ligne de front. Toutefois, la TRNEE n'a pas établi officiellement de valeurs et d'éléments d'éthique communs au profit du personnel et des membres de la TRNEE en 2003-2004 comme prévu, parce qu'il lui a fallu se concentrer sur la mise en œuvre d'autres éléments de capacité de gestion. L'organisme s'attaquera à cet aspect en 2004-2005.

Gouvernement en direct

La TRNEE se sert de son site Web officiel pour fournir aux décideurs, aux leaders d'opinion et au public canadien des conseils et des recommandations sur la promotion du développement durable. Ce site offre un accès public à toutes les publications de la TRNEE, dans les deux langues officielles, et tire parti des technologies de pointe pour faciliter l'inscription en direct à des activités, des services d'inscription électronique, une diffusion multiformat de l'information et une gestion efficace du contenu. Depuis 2002, la TRNEE se conforme aux normes de présentation uniforme des sites Web du gouvernement. La TRNEE s'est engagée à atteindre l'objectif du gouvernement qui consiste à offrir aux Canadiens l'accès à toute l'information et aux services gouvernementaux en direct d'ici à 2005.

Stratégie de développement durable

À titre d'organisme fédéral mandaté pour expliquer et promouvoir le développement durable, le programme de l'organisme constitue, en fait, sa stratégie de développement durable. C'est pourquoi la TRNEE n'a pas de SDD officielle.

Planification de la sécurité et de la reprise des activités

Au cours de la dernière année, la TRNEE a reconnu les risques physiques et opérationnels auxquels elle se heurte en cas de catastrophe telle qu'un incendie, une inondation ou une catastrophe civile, ou en cas d'atteinte à la sécurité telle que le vol, le vandalisme ou un virus informatique. En cas d'urgence, la TRNEE devra avoir mis en place des plans et des procédures qui permettront à l'organisme de reprendre ses activités le plus rapidement possible, dans des locaux temporaires si nécessaire.

Un plan de continuité des activités complet, en cours d'élaboration, intégrera les stratégies de gestion de l'information (GI) dans la planification de la reprise des activités pour créer un plan d'intervention en cas d'urgence pour la TRNEE. Le plan de continuité des activités est censé être autorisé et devenir opérationnel d'ici la fin de 2004.

Système de gestion de l'information

En mars 2003, en réponse à la politique du Conseil du Trésor sur la gestion de l'information gouvernementale, la TRNEE a lancé un projet important de gestion de l'information et des dossiers, qui se réalisera de juin 2003 à mars 2005. Ce projet créera les outils, politiques et procédures et systèmes électroniques nécessaires pour gérer l'information dans tous les médias. En 2003–2004, la TRNEE a mis en place les ressources humaines nécessaires pour soutenir ce projet, elle a mis au point un plan de classement des dossiers opérationnels, et élaboré une stratégie pour un projet de mise en œuvre du Système de gestion des dossiers, des documents et de l'information (SGDDI) qui se réalisera de mai 2004 à mars 2005.

Annexe 1: Les membres de la TRNEE au 31 mars 2004

Harvey L. Mead (Président, TRNEE)
Sainte-Foy (Québec)

Patricia McCunn-Miller
(Vice-présidente, TRNEE)
Calgary (Alberta)

Ken Ogilvie (Vice-président, TRNEE)
Directeur général
Pollution Probe Foundation

Harinder P. S. Ahluwalia
Président-directeur général
Info-Electronics Systems Inc.

Edwin Aquilina
Conseiller spécial auprès du maire de la ville d'Ottawa

Louis Archambault
Président-directeur général
Groupe-conseil Entraco Inc.

Jean Bélanger
Ottawa (Ontario)

David V.J. Bell
Professeur d'études environnementales
Université York

Katherine M. Bergman
Doyenne, faculté des sciences et professeure à la faculté de géologie
Université de Regina

William J. Borland
Directeur, Affaires environnementales
JD Irving Limited

Wendy Carter
Vancouver (Colombie-Britannique)

Douglas B. Deacon
Propriétaire
Trailside Café and Adventures

Terry Duguid
Winnipeg (Manitoba)

L'honorable Michael Harcourt
Président
Comité consultatif externe sur les villes et les collectivités
Bureau du conseil privé - région pacifique

Marie-Claire Hélie
Vice-présidente
Financière Banque Nationale

Linda Louella Inkpen
St. Phillips (Terre-Neuve-et-Labrador)

Diane Frances Mall·y
Présidente
PDK Projects Inc.

Cristina Marques
Co-propriétaire et promotrice de constructions
Dreamcoast Homes

Patrice Merrin Best
Vice-présidente exécutive
Luscar Ltd.

Alfred Pilon
Secrétaire général
Office franco-québécois pour la jeunesse

Qussai Samak
Conseiller syndical
Confédération des syndicats nationaux

Keith Stoodley
Directeur, Marketing et ventes
Lotek Wireless Inc.

John Wiebe
Président-directeur général
GLOBE Foundation of Canada

Judy G. Williams
Associée
MacKenzie Fujisawa

Gene Nyberg
Directeur général et premier dirigeant par intérim / Sécretaire général

Annexe 2 : Organigramme de la TRNEE

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE)

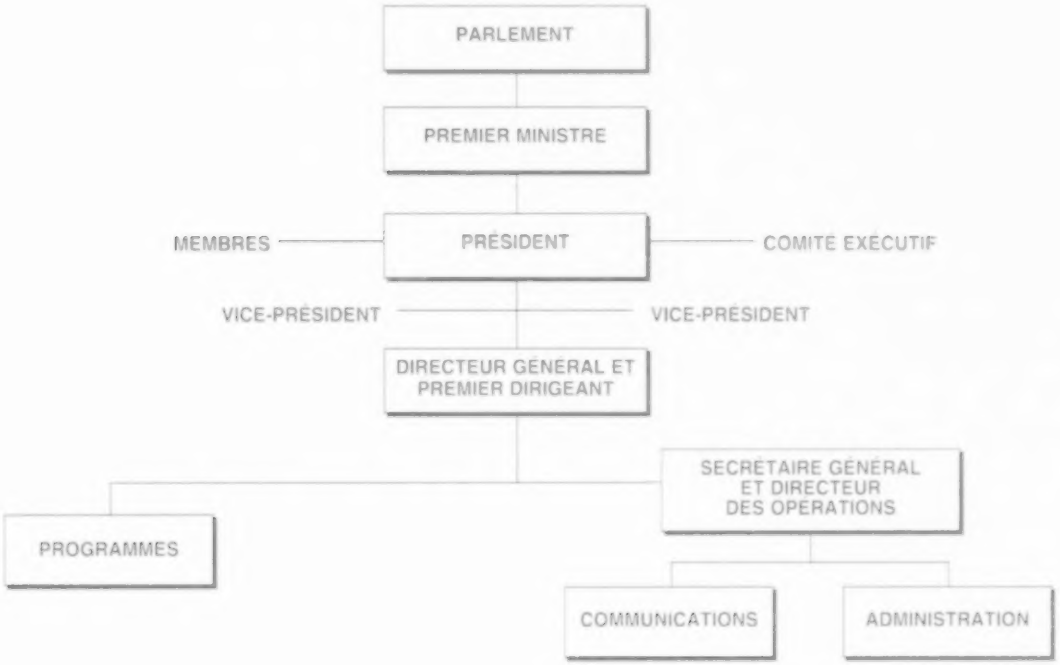

Annexe 3 : Tableaux financiers selon une comptabilité de caisse modifiée (non vérifiés)

Tableau financier 1 : Résumé des crédits approuvés

Le tableau, ci-dessous montre que nous avons dépensé 4,9 millions de dollars, soit 94 p. 100 de nos crédits parlementaires.

Besoins financiers par autorisation (en milliers de dollars)			
	2003–2004		
Crédit	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie			
30 Dépenses de fonctionnement	4 658,0	4 854,9	**4 528,9**
(S) Contributions au régime d'avantages sociaux	337,0	351,7	**351,7**
(S) Dépenses en vertu du paragraphe 29.1 (1) de la LGFP	20,0	7,5	**7,5**
Total	5 015,0	5 214,1	**4 888,1**

Tableau financier 2 : Comparaison de l'ensemble des dépenses prévues et des dépenses réelles

Nos dépenses réelles, en 2003–2004, ont été inférieures à nos dépenses prévues parce que nous avons procédé à la définition de la portée et à la mise en œuvre de trois nouveaux secteurs de programme. Ce processus nous a amené à reporter à 2004-2005 certaines activités qui avaient été prévues pour 2003-2004; ces activités seront en partie financées par le report de 5 p.100 auquel nous avons droit. La somme des autorisations totales est différente des dépenses prévues, surtout à cause de l'ajout du report autorisé des crédits de 2002–2003, du financement reçu par le Fonds d'innovation et de fonction de contrôleur moderne, et de la contribution de l'organisme à la mise en œuvre du budget 2003 : objectif de réaffectation d'un milliard de dollars.

Dépenses prévues contre dépenses réelles (en milliers de dollars)			
	2003–2004		
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	**Dépenses prévues**	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**
Équivalent temps plein (ETP)	28	28	**27**
Fonctionnement	5 015,0	5 214,1	**4 888,1**
Dépenses en capital	-	-	**-**
Subventions et contributions approuvées	-	-	**-**
Total des dépenses brutes	5 015,0	5 214,1	**4 888,1**
Moins : recettes disponibles	-	-	**-**
Total des dépenses nettes	5 015,0	5 214,1	**4 888,1**
Recettes non disponibles	(20,0)	(7,5)	**(7,5)**
Coût des services fournis par d'autres ministères ou organismes	309,0	342,6	**342,6**
Coût net du programme	**5 304,0**	**5 549,2**	**5 223,2**

Tableau financier 3 : Comparaison dans le temps de l'ensemble des dépenses prévues et des dépenses réelles

Nos dépenses réelles ont diminué en 2003–2004 en raison de la contribution de notre organisme à la mise en œuvre du budget 2003 : objectif de réaffectation d'un milliard de dollars pour 2003–2004, et des phases préliminaires de mise en œuvre de la définition de la portée de trois nouveaux secteurs de programme.

Comparaison dans le temps de l'ensemble des dépenses prévues et des dépenses réelles (en milliers de dollars)					
			2003–2004		
Secteur d'activités	**Dépenses réelles 2001–2002**	**Dépenses réelles 2002–2003**	**Dépenses prévues**	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**
Fournir des renseignements et des points de vue objectifs quant à *l'État du débat* sur l'environnement et l'économie	5 446,7	5 340,8	5 015,0	5 214,1	4 888,1
Total	**5 446,7**	**5 340,8**	**5 015,0**	**5 214,1**	**4 888,1**

Tableau financier 4 : Recettes non disponibles

Nos recettes non disponibles correspondent aux recettes de la vente de nos publications. La diminution au cours de 2002-2003 reflète le fait qu'une seule publication est parue en février 2003. L'augmentation connue en 2003-2004 est causée par la publication de trois rapports de la série *L'État du débat* en avril, mai et juin 2003.

Recettes non disponibles (en milliers de dollars)					
			2003–2004		
Secteur d'activités	**Dépenses réelles 2001–2002**	**Dépenses réelles 2002–2003**	**Recettes prévues**	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**
Fournir des renseignements et des points de vue objectifs quant à *l'État du débat* sur l'environnement et l'économie	9,2	3,9	20,0	7,5	7,5
Total	9,2	3,9	20,0	7,5	7,5

Annexe 4 : États financiers vérifiés

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie
Énoncé de la responsabilité de la direction

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2004

L'objectivité et l'intégrité des états financiers et des renseignements connexes présentés dans ce rapport annuel relèvent de la responsabilité de la direction et ont été soumises à l'examen du Comité exécutif de la Table ronde.

Ces états financiers ont été préparés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux normes du Conseil du Trésor fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les lecteurs sont priés de tenir compte du contexte des principales conventions comptables qui sont énoncées dans les notes.

La direction a préparé et tient à jour des livres, des registres, des mécanismes de contrôle interne et des pratiques de gestion pour donner une assurance raisonnable que les actifs du gouvernement sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente aux fins de la réalisation des objectifs de la Table ronde, et que les opérations sont exécutées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à ses règlements et conformément aux politiques de l'organisme et aux exigences législatives. La direction s'efforce également d'assurer l'objectivité et l'intégrité des renseignements qui figurent dans les états financiers en procédant avec soin à la sélection, la formation et au perfectionnement d'un personnel qualifié, en adoptant des mesures organisationnelles qui assurent une répartition appropriée des responsabilités, et en créant des programmes de communication qui ont pour but d'assurer que les règlements, les politiques, les normes et les pouvoirs de gestion soient compris par tous les membres de l'organisme.

Les opérations et états financiers de la Table ronde ont été vérifiés par la vérificatrice générale du Canada, le vérificateur indépendant du gouvernement du Canada.

Approuvé par :

Le directeur général et premier dirigeant par intérim

Eugene Nyberg

La gestionnaire des finances et de l'administration

Pierrette Guitard, CMA

Ottawa, Canada
Le 22 juin 2004

Rapport du vérificateur

À la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie
et au Premier ministre

J'ai vérifié l'état de la situation financière de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie au 31 mars 2004 et les états des résultats, de l'avoir du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Table ronde. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Table ronde au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada

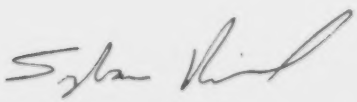

Sylvain Ricard, CA
directeur principal

Ottawa, Canada
le 22 juin 2004

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

État de la situation financière

Au 31 mars

	2004	2003
	$	$
ACTIFS		
Actifs financiers		
Somme à recevoir du Trésor	361 606	239 831
Débiteurs (note 4)	3 414	669
Stock de publications aux fins de revente	17 007	50 018
	382 027	290 518
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	42 085	18 538
Immobilisations (note 5)	330 759	403 104
	372 844	421 642
TOTAL DES ACTIFS	754 871	712 160
PASSIFS ET AVOIR DU CANADA		
Passifs à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	466 528	354 449
Passifs à long terme		
Avantages sociaux futurs (note 7)	118 545	—
	585 073	354 449
AVOIR DU CANADA	169 798	357 711
TOTAL DES PASSIFS ET DE L'AVOIR DU CANADA	754 871	712 160

Engagements (note 8)

Les notes afférentes aux états financiers en sont partie intégrante.

Approuvé par :

Le président

Harvey L. Mead

Le directeur général et
premier dirigeant par intérim

Eugene Nyberg

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2004	2003
	$	$
PRODUITS		
Vente de publications	7 476	3 857
Vente de biens excédentaires de l'État	50	—
Financement par d'autres ministères (note 3)	—	82 636
Dons et produits du partage des frais	—	7 500
TOTAL DES PRODUITS	7 526	93 993
CHARGES		
Charges d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	2 415 745	2 263 240
Services professionnels et spéciaux	1 085 915	1 706 469
Publications	573 804	374 752
Location	461 127	410 209
Transports et communications	298 319	405 914
Amortissement	112 690	109 680
Mobilier et matériel	86 160	59 530
Services publics, matériel et fournitures	42 886	42 800
Réparations et entretien	23 966	26 975
	5 100 612	5 399 569
Comité exécutif		
Voyages et indemnités de déplacement	7 586	5 978
Honoraires	6 114	5 146
	13 700	11 124
Autres comités		
Voyages et indemnités de déplacement	157 237	204 360
Honoraires	141 566	140 440
	298 803	344 800
TOTAL DES CHARGES	5 413 115	5 755 493
COÛT NET D'EXPLOITATION	5 405 589	5 661 500

Les notes afférentes aux états financiers en sont partie intégrante.

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

État de l'avoir du Canada

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2004	2003
	$	$
Avoir du Canada, début d'exercice	357 711	396 907
Coût net d'exploitation	(5 405 589)	(5 661 500)
Services fournis gratuitement (note 3)	342 584	309 000
Variation nette de la somme à recevoir du Trésor	121 775	(610 902)
Encaisse nette fournie par le gouvernement	4 753 317	5 924 206
AVOIR DU CANADA, FIN D'EXERCICE	169 798	357 711

Les notes afférentes aux états financiers en sont partie intégrante.

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2004	2003
	$	$
Activités d'exploitation		
Coût net d'exploitation	5 405 589	5 661 500
Éléments sans incidence sur l'encaisse inclus dans le coût d'exploitation :		
Moins : Amortissement des immobilisations	(112 690)	(109 680)
Services fournis gratuitement	(342 584)	(309 000)
Plus : Gain net sur la vente de biens excédentaires de l'État	50	—
Variations à l'état de la situation financière :		
Augmentation (diminution) des débiteurs	2 745	(50 566)
Diminution du stock de publications aux fins de revente	(33 011)	(12 624)
Augmentation des charges payées d'avance	23 547	5 773
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	(112 079)	624 195
Augmentation des avantages sociaux futurs	(118 545)	—
Besoins de trésorerie pour les activités d'exploitation	4 713 022	5 809 598
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	40 345	114 608
Produit de la vente de biens excédentaires de l'État	(50)	—
Besoins de trésorerie pour les activités d'investissement	40 295	114 608
ENCAISSE NETTE FOURNIE PAR LE GOUVERNEMENT	4 753 317	5 924 206

Les notes afférentes aux états financiers en sont partie intégrante.

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Notes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2004

---

1. Pouvoirs et objectif

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (Table ronde), constituée en 1994 en vertu de la *Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie*, est un établissement public aux termes de l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La Table ronde atteint son objectif de promotion du développement durable et d'intégration de l'environnement et de l'économie dans la prise de décisions dans tous les secteurs en réalisant des études, en organisant des « dialogues » d'intervenants au niveau multilatéral sur des sujets précis et dans certains secteurs économiques, en formulant des conseils, en menant des activités d'éducation et de communications, et en servant de catalyseur du changement. Ses dépenses d'exploitation sont financées principalement par une autorisation budgétaire annuelle et, dans une moindre mesure, par le recouvrement et le partage des frais de certaines activités. Les avantages sociaux des employés sont conformes aux autorisations législatives appropriées.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux normes du Conseil du Trésor fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables s'énoncent comme suit :

a) Crédits parlementaires

La Table ronde est financée en majeure partie par le gouvernement sous forme de crédits parlementaires. Ces derniers sont présentés dans l'état de l'avoir du Canada. Les crédits consentis à la Table ronde ne correspondent pas à la présentation établie selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, étant fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments comptabilisés dans l'état de l'avoir du Canada ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux pourvus par les crédits parlementaires.

b) Somme à recevoir du Trésor

La Table ronde exerce ses activités à même les fonds du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds de la Table ronde sont déposées dans le Trésor et tous les débours faits par la Table ronde proviennent du Trésor. La somme à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que la Table ronde a le droit de tirer du Trésor sans autres crédits parlementaires, afin de s'acquitter de ses obligations.

c) Avantages sociaux futurs

i) Régime de retraite

Les employés participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. La Table ronde verse des cotisations correspondant au plein montant des cotisations d'employeur. Ce montant représente un multiple des cotisations versées par les employés et pourrait changer au fil du temps selon la situation financière du Régime. Les cotisations de la Table ronde représentent l'ensemble de ses obligations en matière de pensions de retraite et sont imputées aux comptes de l'exercice.

ii) Indemnités de départ

Depuis l'exercice courant, les employés ont droit à des indemnités de départ sous forme de délais de préavis tel que le prévoient les directives sur les délais de préavis de la politique des états de service de la Table ronde. Le coût de ces indemnités de départ est imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont gagnés par les employés. La direction utilise des hypothèses et ses meilleures estimations pour calculer la valeur de l'obligation au titre des indemnités de départ. Ces indemnités de départ constituent pour la Table ronde la seule obligation de cette nature dont le règlement entraînera des paiements au cours des prochains exercices.

d) Débiteurs

Les débiteurs sont présentés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour tous les débiteurs où le recouvrement est incertain.

e) Stock de publications aux fins de revente

Le stock de publications aux fins de revente de la Table ronde est vendu par un distributeur indépendant. Ce distributeur a droit à une commission de 50 p. 100 du prix de vente de chaque publication vendue. Le stock aux fins de revente est évalué à sa valeur de réalisation nette, toujours inférieure au coût.

f) Immobilisations

Les immobilisations dont le coût d'acquisition est de 2 000 $ ou plus sont capitalisées selon le coût et amorties selon une méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative. La vie utile estimative de chaque catégorie d'immobilisations se présente comme suit :

Catégorie	**Vie utile**
Matériel informatique et logiciels achetés	3 ans
Mobilier et matériel	10 ans
Améliorations locatives	moindre de la durée du bail et 10 ans

g) Services reçus gratuitement des autres ministères

Les services reçus gratuitement des autres ministères sont comptabilisés à titre de charges à leur coût estimatif. Une somme correspondante est directement créditée à l'avoir du Canada.

h) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges déclarés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. L'amortissement des immobilisations, la réduction de la valeur du stock de publications aux fins de revente, la radiation de ce stock et les indemnités de départ sont les éléments les plus importants pour lesquels on a eu recours à des estimations.

3. Opérations entre entités apparentées

La Table ronde est une propriété commune du gouvernement du Canada, comme tous les ministères et les sociétés d'État. La Table ronde effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles, à l'exception des services qu'ils fournissent gratuitement.

Au cours de l'exercice, la Table ronde n'a pas reçu de financement d'autres ministères pour des projets particuliers (2003 - 82 636 $).

La Table ronde a également engagé avec d'autres ministères des charges de 1 092 133 $ (2003 - 1 458 289 $), dont 342 584 $ (2003 - 309 000 $) pour les services fournis gratuitement. Les services fournis gratuitement comprennent 302 584 $ (2003 - 269 000 $) pour la location de locaux et 40 000 $ (2003 - 40 000 $) pour autres services.

4. Débiteurs

	2004	2003
Tiers	3 229	669
Autres ministères	185	—
Total des débiteurs	3 414	669

5. Immobilisations

	Coût au 31 mars 2003	Acquisitions	Cessions	Coût au 31 mars 2004
Améliorations locatives	247 532	—	—	247 532
Matériel informatique et logiciels achetés	235 381	28 937	55 468	208 850
Mobilier et matériel	174 193	11 408	—	185 601
	657 106	40 345	55 468	641 983

	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette au 31 mars 2004	Valeur comptable nette au 31 mars 2003
Améliorations locatives	88 445	159 087	203 249
Matériel informatique et logiciels achetés	141 915	66 935	89 084
Mobilier et matériel	80 864	104 737	110 771
	311 224	330 759	403 104

L'amortissement de l'exercice terminé le 31 mars 2004 se chiffre à 112 690 $ (2003 - 109 680 $).

6. Créditeurs et charges à payer

	2004	2003
Fournisseurs	445 038	318 284
Autres ministères	21 490	36 165
Total des créditeurs et des charges à payer	466 528	354 449

7. Avantages sociaux futurs

i) Régime de retraite

Le taux de cotisation de la Table ronde au Régime de pensions de retraite de la fonction publique représentait 2,14 fois celui des employés (2003 - 2,14). Les cotisations de la Table ronde durant l'exercice étaient de 250 389 $ (2003 - 248 061 $).

ii) Indemnités de départ

La Table ronde verse à ses employés des indemnités de départ sous forme de délai de préavis. Ce régime n'étant pas provisionné, il ne détient aucun actif et présente un déficit égal à l'obligation au titre des délais de préavis constitués. Les opérations affectant le solde de l'obligation au titre des indemnités de départ sont les suivantes :

	2004
Obligation au titre des indemnités de départ constituées au début de l'exercice	—
Charge de l'exercice	147 802
Indemnités de départ payées au cours de l'exercice	(29 257)
Obligation au titre des indemnités constituées à la fin de l'exercice	118 545

8. Engagements

Durant l'exercice 2001-2002 la Table ronde a conclu une entente de location à long terme pour un photocopieur de bureau. Cette entente a été modifiée au cours de l'exercice 2003-2004 afin d'inclure une pièce d'équipement additionnelle pour la durée restante de l'entente. La valeur résiduelle de cette entente est de 42 850 $. Les versements minimums futurs sont de:

2004-2005	14 690 $
2005-2006	14 690 $
2006-2007	13 470 $

9. Crédits parlementaires

La Table ronde est essentiellement financée par le gouvernement du Canada par des crédits parlementaires, qui sont surtout fondés sur les besoins de trésorerie. Les postes constatés dans l'état des résultats et dans l'état de l'avoir du Canada au cours d'un exercice peuvent être financés par des crédits parlementaires des exercices précédents et à venir. Ces écarts sont rapprochés ci-après.

a) Rapprochement des coûts nets d'exploitation et du total des crédits parlementaires utilisés :

		2004	2003
Coût net d'exploitation		5 405 589	5 661 500
Rajustements pour les postes sans incidence sur les crédits :			
Moins :	Amortissement	(112 690)	(109 680)
	Services fournis gratuitement	(342 584)	(309 000)
	Congés annuels et temps compensatoire	17 962	(13 622)
	Avantages sociaux futurs	(118 545)	—
	Stock utilisé	(33 011)	(12 624)
Plus :	Produit de la vente des publications conformément au paragraphe 29.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	7 476	3 857
	Gain net sur la vente de biens excédentaires de l'État	50	—
		4 824 247	5 220 431
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur les crédits :			
Plus :	Acquisitions d'immobilisations	40 345	114 608
	Augmentation des charges payées d'avance	23 547	5 773
		63 892	120 381
Total des crédits parlementaires utilisés		4 888 139	5 340 812

b) Rapprochement des crédits parlementaires approuvés et des crédits parlementaires utilisés :

	2004	2003
Crédits parlementaires - approuvés :		
Crédits 30 et 30(b) - Dépenses de fonctionnement	4 854 915	5 064 600
Crédits statutaires - approuvés :		
Contribution aux régimes d'avantages sociaux des employés	351 670	352 861
Frais de production de publications à des fins de revente	7 476	3 857
Dépenses du produit de la vente de biens excédentaires de l'État	50	—
	5 214 111	5 421 318
Moins : Crédits non utilisés - fonctionnement	(325 972)	(80 506)
Total des crédits parlementaires utilisés	4 888 139	5 340 812

10. Chiffres correspondants

Certains chiffres de l'exercice 2003 ont été reclassés, de façon à être conformes à la présentation du présent exercice.

Annexe 5 : Tableau de concordance entre les engagements du *RPP 2003–2004* et la structure du *RMR 2003–2004*

Dans le *RPP 2003–2004*, la TRNEE n'était pas en mesure d'indiquer les dépenses prévues par rapport à ses quatre objectifs stratégiques et à ses trois priorités. Ceci s'explique surtout parce que les tentatives antérieures de décrire notre structure s'étaient avérées inutilement complexes et inexactes.

Depuis lors, la TRNEE a mis au point une structure plus simple et plus exacte – un résultat et une activité – qui correspond mieux à la taille, aux ressources, au mandat et au seul secteur d'activités de l'organisme. Cette nouvelle structure permet à la TRNEE de rendre compte de son rendement et de ses dépenses, de manière plus cohérente, qui englobe néanmoins tous les engagements pris dans le *RPP 2003-2004*.

La figure A4 présente un tableau de concordance qui expose comment les résultats stratégiques et les priorités figurant dans le *RPP 2003–2004* (colonne de gauche) correspondent aux seuls résultats et activités de la nouvelle structure (colonne de droite).

Figure A4 : Tableau de concordance : RPP 2003–2004 et RMR 2003–2004

Engagements du RPP 2003–2004	*Structure de rapport du RMR 2003–2004*
Résultats stratégiques (RS) et priorités (P) Dépenses prévues : 5,3 millions de $	Résultat stratégique Autorisations totales : 5,2 millions de $ Dépenses réelles : 4,9 millions de $
RS 1. Le gouvernement, l'industrie et d'autres décideurs clés tiennent compte des constatations, conclusions et recommandations de la TRNEE dans leurs politiques et décisions	L'élaboration de politiques fédérales en matière d'environnement et d'économie, ainsi que les décisions dans d'autres secteurs essentiels sont influencées par les conseils de la TRNEE.
	Résultat immédiat
RS 2. Meilleure prise de conscience et compréhension des problèmes, possibilités et solutions pratiques	La clientèle fédérale et les parties prenantes nationales sont conscientes des possibilités, des solutions pratiques et des problèmes definis et étudiés par la TRNEE, et elles les comprennent.
	Résultat indirect
RS 3. De nouveaux partenariats de travail se forment entre l'industrie, les gouvernements, les organisations non gouvernementales et d'autres intervenants sociaux importants.	De nouveaux partenariats de travail se forment entre l'industrie, les gouvernements, les organisations non gouvernementales et d'autres intervenants sociaux importants.
	Activité (priorité)
RS 4. Découverte de nouvelles connaissances pertinentes, utiles et crédibles	
P 1 : Trouver des solutions pratiques et formuler des recommandations efficaces grâce au processus multipartite	Prodiguer des conseils sur les enjeux économiques et environnementaux Activités sous-jacentes :
P 2 : Définir et examiner les problèmes économiques et environnementaux à moyen et long terme sur lesquels les politiques et décisions gouvernementales devraient porter	• Formuler des conseils (commander des recherches, réunir les parties prenantes) • Diffuser les conseils (conseiller la clientèle fédérale et diffuser les conseils auprès d'autres secteurs)
P 3 : Accroître la prise de conscience et la compréhension des problèmes, possibilités et solutions pratiques	

Annexe 6 : Personne à contacter pour obtenir de plus amples renseignements

M. Eugene Nyberg
Directeur général et premier dirigeant par intérim
344, rue Slater, bureau 200
Ottawa (Ontario)
K1R 7Y3
Téléphone : (613) 995-7581
Courriel : nybergg@nrtee-trnee.ca